

OVIN QUÉBEC

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

VOLUME 3, NUMÉRO 3 — SEPTEMBRE 2003

SPÉCIAL

Traçabilité et identification permanente ovine

Le Québec devient leader mondial !

PAGE 5 et 23

3 Une saison
ça se prépare

8 Agri-Traçabilité
Québec

10 Les pages
du CEPOQ

22 La chronique
de la SEMRPQ

27 Reportage
à la Ferme
Diopaq senc



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



Une demande cohérente

Au début juillet, la Régie des marchés effectuait la révision quinquennale du plan conjoint. Cette audition vise à évaluer la performance de la Fédération en tant que gestionnaire du plan conjoint : à voir si la Fédération a effectué une utilisation judicieuse et efficace des cotisations versées par les producteurs. Il s'agit d'un exercice salutaire qui m'a permis de faire le point sur plusieurs dossiers et sur les objectifs recherchés par les producteurs depuis 1997, année de la consultation visant à mettre en place le plan d'action « Vers une mise en marché ordonnée... »

Depuis sa mise en œuvre en 1999, les élus et le personnel de la Fédération ont eu une démarche rigoureuse et cohérente afin de jeter les bases d'une agence de vente efficace pour les producteurs. Pour y parvenir, il a fallu revoir le passé et constater que si l'objectif était de mettre en place un paiement sur la base de la qualité, il fallait en tout premier lieu se doter d'un système de classification puis de le roder. Nous avons mis les efforts et les ressources afin d'y arriver et nous avons réussi.

Certains diront qu'ils obtiennent des rapports de classifications pour des agneaux qui ne leur appartiennent pas. Ce fût effectivement le cas mais le nombre diminue à mesure que le système fonctionne. Mais alors d'où proviennent ces erreurs ? D'une mauvaise identification ou d'une mauvaise lecture des boucles d'identification en abattoir (les tip tag ont deux côtés et souvent un seul est lu...) ou d'une identification supplémentaire effectuée par certains ORMM.

Suite à la crise de la tremblante de 1997-98, les producteurs ont réclamé la mise en place d'un système d'identification perma-

nente unique à chaque animal. Cette demande constitue un autre dossier sur lequel nous travaillons depuis des années et le contenu de ce numéro d'Ovin Québec lui est consacré. La mise en place de la traçabilité dans le secteur ovin permettra de faire d'une pierre deux coups : retracer les animaux et éliminer les erreurs de lecture à l'abattoir (cause première des anomalies dans vos rapports de classification).

Vient ensuite la différenciation de notre agneau par rapport à celui des autres provinces ou de la Nouvelle-Zélande. En près de cinq ans, notre industrie a multiplié par cinq sa présence dans les grandes chaînes d'alimentation. Grâce à l'étude de marché réalisée en 2001, nous connaissons mieux les consommateurs de notre produit et savons mieux comment les rejoindre. Il ne se passe plus un mois sans qu'une émission de télévision ou un article de fond dans un quotidien ou une revue ne parle de l'agneau du Québec pour en vanter les vertus. Dans une période où les consommateurs québécois se préoccupent de leur alimentation et de la façon dont elle est produite, bien des productions aimeraient avoir une cote d'appréciation aussi élevée que la nôtre. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard puisque nous avons dû travailler fort et faire connaître le travail des producteurs, leur passion et leur amour pour leurs animaux.

Une fois ces éléments mis en place, les conditions requises pour la mise en place d'une agence de vente sont plus présentes que jamais. Reste à finaliser la négociation d'une convention avec les acheteurs d'agneaux lourds. Cet élément est essentiel, car lors de la tentative de 1989, l'agence de vente avait été mise en route sans qu'aucune convention n'ait été négociée avec les acheteurs. Il importe donc d'apprendre du passé puisque nous ne pouvons le changer. Nous devons cependant retenir la leçon et nous assurer qu'un contrat précisant les droits et obligations des producteurs et acheteurs soit conclu avant de commencer les premières ventes.

Pour certains, cette démarche peut prendre tout son temps, mais pour la majorité des producteurs, il faut des résultats. Certes, des résultats, il y en a. Malgré l'embargo américain sur les ruminants et la chute des prix canadiens de l'agneau, nos efforts promotionnels et en différenciation de notre produit portent fruits et nous avons eu un prix estival sans égal. Mais les délégués qui ont voté en faveur de l'Agence au nom des producteurs de leur région s'attendent à plus : ils veulent le démarrage de l'Agence. Pour y parvenir, nous n'avons eu d'autre choix que de demander la nomination d'un médiateur ; non pour arrêter le processus, mais plutôt pour le poursuivre avec un facilitateur qui sera en mesure de « décimeter » les positions dans lesquelles se trouvent les deux parties à la table de négociation. Pareille façon de faire n'a rien d'anormal ou de honteux. Il s'agit là d'un processus permettant aux deux parties de se respecter et d'aller plus loin pour en arriver à un règlement négocié dans les limites permises par la Loi.

Il me fera donc grand plaisir de vous présenter ces résultats au cours de la tournée que nous ferons à la fin septembre afin de vous présenter ces dossiers. Comme par le passé, je suis confiant que vous assisterez en grand nombre et que les propos tenus seront constructifs. Il s'agit là d'un moment privilégié d'échanges, de réflexion et d'orientation. Finalement, notre visite chez vous nous permettra de vous présenter le fonctionnement d'Agri-Traçabilité Québec ainsi que les résultats du projet pilote sur l'identification permanente des ovins, laquelle, comme vous le savez, deviendra

finallement obligatoire en 2004.

Au plaisir !



*Il ne se passe plus un
mois sans qu'une
émission de télévision
ou un article de fond
dans un quotidien
ou une revue ne
parle de l'agneau du
Québec pour en
vanter les vertus.*

Une saison, ça se prépare !



JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
directeur général

La saison des foins est déjà derrière nous et c'est à présent le temps des battages et des accouplements en saison. Ceux-ci nous donnerons les agneaux du printemps vendus pour les fêtes Pascales. Avec l'accroissement du cheptel, le nombre d'agneaux de lait offert pour la Pâques catholique et orthodoxe n'a cessé d'augmenter. Avec une offre plus forte, les acheteurs ont la tâche facile car la tendance des prix offerts est à la baisse depuis quelques années pour ce type d'agneau.

Comme le disait un producteur d'expérience, « une saison de production ça se planifie un an à l'avance : il faut choisir quand être sur le marché et quand rester chez soi ». Les deux semaines précédant Noël et Pâques constituent les périodes où les marchés sont les plus instables. Compte tenu de l'ac-

croissement du nombre de producteurs, plusieurs font à présent le choix de synchroniser leur agnelage afin de ne pas avoir d'agneau à vendre à cette période ou, à défaut, d'en avoir une quantité de plus en plus faible. Ces producteurs préféreront garder leurs agneaux de lait et opteront pour la vente d'agneaux lourds six à huit semaines après les fêtes, période de plus grande rareté et donc de prix élevés pour les agneaux lourds.

Cette façon de faire, préconisée par les conseillers des clubs d'encadrement et ceux du MAPAQ, gagne en popularité mais un nombre important de producteurs ne réussissent pas encore à l'implanter avec succès dans leur entreprise. Il en résulte, comme le démontre la figure 1, un accroissement du nombre d'agneaux de lait offert à Noël et Pâques mais également une baisse des prix car l'offre est supérieure à la demande (ou à tout le moins elle tente de le faire croire au producteur et devient alors souvent la réalité).

Suite à une période Pascale désastreuse en 2002 où les prix payés ont atteint des creux historiques, l'exécutif de votre Fédération a décidé de suivre de près la situation lors de la Pâques 2003. Les signaux obtenus du marché cinq semaines avant la grande fête chrétienne de ce printemps annonçaient une situation pire qu'en 2002 (figures 2 et 3). À ce moment, le personnel de la Fédération, à la demande de l'exécutif, s'est informé des demandes de différents acheteurs afin de servir de facilitateur à la signature de contrats d'approvisionnement garantis entre

producteurs et acheteurs. Certains acheteurs se montrent intéressés et proposition est faite à la Fédération de fournir des agneaux de lait payés sur une base carcasse.

Cette demande est transmise aux syndicats et ORMM afin de connaître les volumes disponibles aux conditions offertes par les acheteurs. Un organisme, Nobl'Est et plusieurs producteurs sur une base individuelle se disent intéressés mais ils demandent le paiement des agneaux sur une base vivante : ce qui est obtenu à un prix de 1,95\$/lb vif pesé à l'abattoir. Des ententes sont signées entre les producteurs et les acheteurs trois semaines avant Pâques et les agneaux sont livrés selon un calendrier entendu entre les parties.

Une rumeur circule parmi les acheteurs et la crainte d'une rareté d'agneau s'empare d'eux car ils ne savent avec précision combien d'agneaux ont ainsi été vendu et combien demeurent disponibles pour leurs clients. Résultats de l'opération :

1. Dans la semaine où l'information a été connue par les acheteurs les prix moyens offerts pour les agneaux de lait se sont subitement accrus d'environ 25¢/lb
2. Aucun acheteur qui offrait un prix intéressant n'a manqué d'agneau
3. Le prix global reçu par les producteurs à l'encan et par des transactions directes avec des commerçants a été plus intéressant que par les années passées

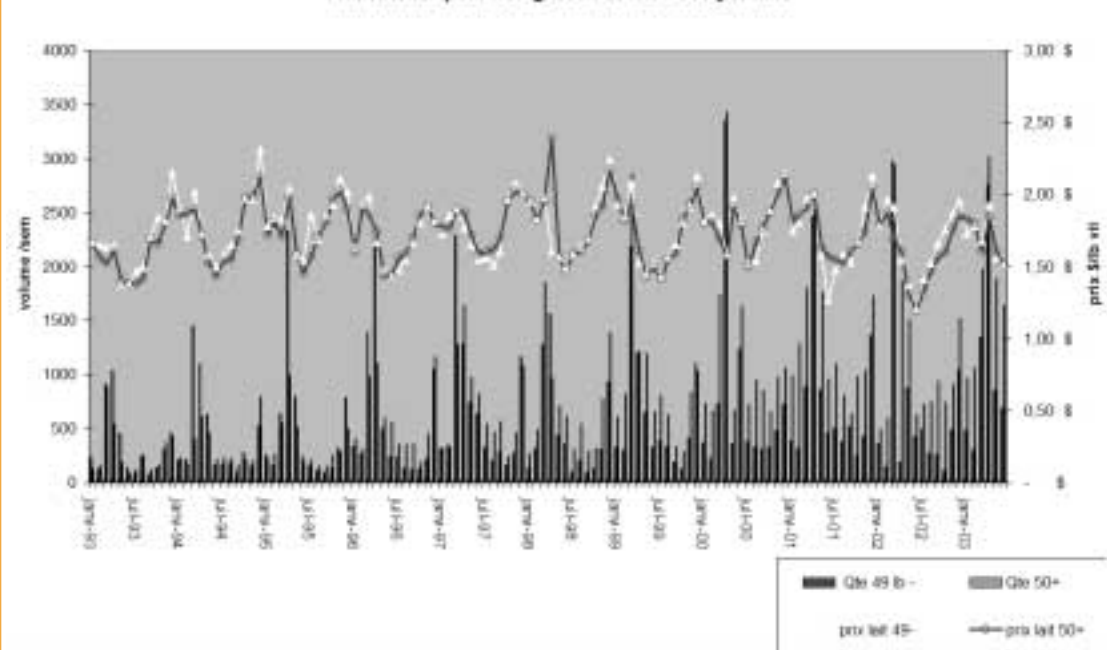
4. Des acheteurs se sont montrés intéressés à reproduire l'exercice à la fête de Noël

Il faut retenir de cette opération que des gains économiques importants peuvent être obtenus par une action collective d'envergure provinciale si celle-ci est bien préparée. Des résultats similaires pourraient être obtenus à Noël 2003 et Pâques 2004 dans la mesure où de telles actions sont menées. Dans le cas contraire ces périodes redeviendront synonymes de grande instabilité des prix tant pour les acheteurs que pour les producteurs.

Le conseil d'administration se dit unanimement prêt à mandater les employés de la Fédération à reprendre le travail de facilitateur

FIGURE 1

Prix obtenus pour les agneaux de lait à St-Hyacinthe



dans la mesure où il y a une demande de la part des producteurs. Puisque les agneaux devant être vendus à cette période naissent actuellement, ou sont sur le point de naître, nous attendons votre signal.

En dernier lieu, il est important de souligner que la demande pour les agneaux lourds atteint des sommets dépassant nos attentes, les demandes des acheteurs pour les saisons à venir sont en hausse de 15%. De nombreuses actions de marketing sont actuellement menées et le marché est à la recherche de tous les agneaux lourds québécois de 20 à 24 kg/carcasse avec moins de 15 mm de gras et n'ayant pas plus de 6 mois. Notre produit à la cote et nous avons l'obligation morale d'offrir à nos fidèles clients et amateurs d'agneaux le produit qu'ils désirent afin d'obtenir un prix à la hauteur de nos attentes.



FIGURE 2 Prix des agneaux de moins de 49 lb semaines précédents Pâques

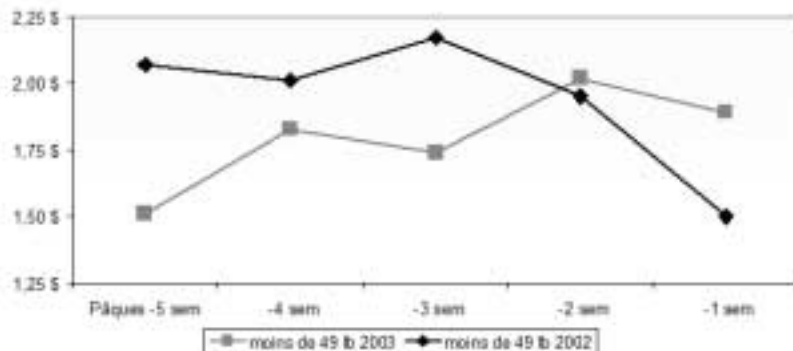
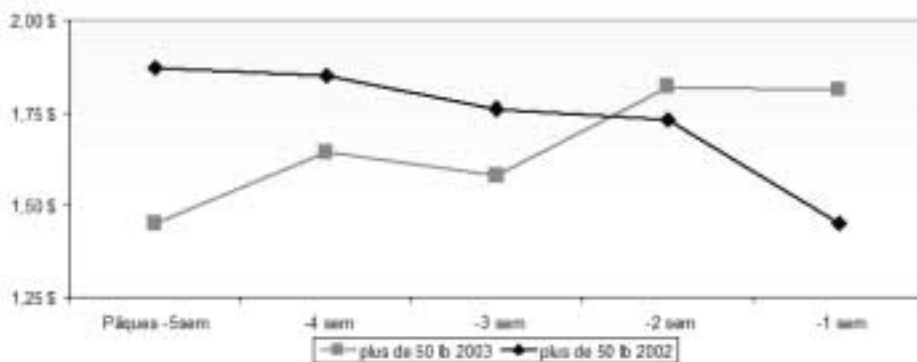


FIGURE 3 Prix des agneaux de plus de 50 lb semaines précédents Pâques



Dairy Sheep Association of North America

Association des producteurs d'ovins laitiers
d'Amérique du Nord

Objet : 9th Great Lake Dairy sheep Symposium

L'Association des producteurs d'ovins laitiers d'Amérique du Nord, en collaboration avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), est fier de vous annoncer la tenue du 9th Great Lake Dairy Sheep Symposium qui se tiendra les 6, 7 et 8 novembre 2003 au Holiday Inn Select Québec centre-ville. C'est sous le thème « *UNE PRODUCTION À VALEUR AJOUTÉE* » que se déroulera cet événement qui réunira des producteurs, des entreprises de transformation et de distribution de même que divers intervenants de cette industrie.

Le 9th Great Lake Dairy sheep Symposium propose un grand nombre de conférences dont plusieurs de niveau international qui seront présentées par des experts. Le programme de cette année s'intéresse plus particulièrement à la valeur ajoutée, soit la production du lait de brebis qui répond aux besoins du marché de la transformation. Le défi de maintenir un troupeau en santé, un lait de haut calibre pour produire des fromages qui occupent un créneau de spécialité.

Chapeauté pour la première fois par la DSANA (Dairy Sheep Association of North America) l'échange extraordinaire qu'il sera possible de développer auprès des producteurs et intervenants du secteur, permettra de faire circuler l'information et l'innovation, et de faire progresser la production.

Lucille Giroux, présidente du comité symposium.

Pour s'inscrire au symposium : Courriel : client@craaq.qc.ca

Pour plus d'information : www.craaq.qc.ca et www.dsana.org

Nancy Bergeron et Michel Reid

Bergerie de La Chouette

Sujets reproducteurs

(Race Pure Dorset et Hybrides prolifiques F1)

Troupeau fermé, suivi genovis,
génotypé, testé maedi visna.

180 Rang du Pied de la Côte, Maskinongé, Qc J0K 1N0
(819) 227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca

Ferme Rido S.E.N.C.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de race pure
ARCOTT-RIDEAU

Statut argent maedi visna

130, Rang 3 Est • La Pocatière (Québec) CANADA G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-5140 • Imdrsr@globetrotter.net

L'ensemble de boucles retenues pour l'industrie ovine

Un choix éclairé !



GUY LAQUERRE
agronome

Le projet pilote sur l'identification permanente des ovins qui est en cours depuis maintenant plus de sept mois entrera bientôt dans une nouvelle phase : celle de la mise en place officielle et de l'inscription auprès d'ATQ (Agri-Traçabilité Québec) dès janvier 2004. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont des plus intéressants et nous amènent déjà des réponses nous guidant dans le choix d'une combinaison de deux boucles. La Fédération est fière de présenter une sélection de boucles adaptées et marque une étape importante dans la traçabilité des ovins québécois.

C'est le 25 juillet 2003 derniers que les membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec ont pris connaissance des derniers développements du projet pilote ainsi que des recommandations du comité d'implantation quant au choix des boucles. Suite à la présentation de l'analyse coût/bénéfice des différentes options offertes c'est à l'unanimité que le conseil d'administration a retenu la combinaison de boucles la plus économique dans le cadre de la traçabilité.

Compte tenu des échéanciers de mise en place de l'identification permanente, la Fédération transmettra sous peu, toute l'information sur les démarches à suivre et sur les principaux acteurs concernés lors de sa prochaine tournée provinciale du mois de septembre 2003.

Le choix des boucles n'a pas été pris à la légère. Ce choix, basé sur la qualité de transcription des données pour les producteurs a aussi été analysé selon les coûts directs et indirects qu'ils engendreront sur l'ensemble de l'industrie et ce pour plusieurs années à venir. C'est pour cette raison que parallèlement au projet pilote, un comité d'implantation de l'identification permanente a été formé. Ce comité regroupe des intervenants d'Agri-Traçabilité Québec, de la Financière agricole, du CEPOQ, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, et de la Fédération. Le mandat de ce comité était non seulement d'analyser les différents types d'identifiants disponibles sur le marché, mais aussi de faire des recommandations quant au mode de fonctionnement et d'application du

Les critères guidant le choix de l'identifiant découlent de six principes. Ces principes constituent la base de tout système d'identification permanente et sont essentiels à son succès. Le choix des boucles a donc été fait en fonction des principes suivants :

Le Québec devient leader mondial en optant pour une identification officielle électronique.

- L'attribution d'un numéro unique de 9 chiffres à chaque animal apposé sur une boucle d'identification inviolable;

- L'identification dès la naissance ou dès son entrée en élevage pour les animaux provenant de l'extérieur du Québec;

- La déclaration des entrées et sorties des ovins en élevage ;

- L'inscription des informations relatives à chaque ovin dans les registres du producteur et l'activation de chacune des boucles d'IDP à Agri-Traçabilité Québec (ATQ) ;

- L'obligation des abattoirs de déclarer tous les animaux qui seront abattus ;

- L'obligation des encans, des centres de tri, des expositions, des parcs d'engraissement, des stations d'évaluations, des prêts de béliers, de déclarer tous les animaux qui y transitent.

Ces principes permettent à tous les intervenants de la chaîne agroalimentaire de conserver la traçabilité du produit tout au long de son cheminement.

Ainsi s'il advenait un problème de santé animale ou de salubrité des aliments, la rapidité d'intervention nous permettrait de retracer la source de contamination et de limiter la propagation.



règlement provincial. Le comité doit s'assurer qu'en bout de ligne, nous ayons un système d'identification permanente adapté à la réalité de la production ovine québécoise.

Les différentes options qui ont été évaluées :



1) Le Kurl lock :

Est le type de boucle qui devrait être utilisé par les autres provinces du Canada. Le Kurl lock a été rapidement rejeté par le comité d'implantation par la difficulté de lecture qu'il présente.



2) Le Tip-tag :

Est la boucle qui est présentement utilisée au Québec. Bien qu'elle présente des qualités supérieures au Kurl-lock, le tip-tag demeure difficile à lire pour les intervenants qui ont à traiter un grand nombre de têtes en peu de temps; encans, centres de tri, abattoirs. De plus, il ne possède pas de mécanisme inviolable et ne peut donc pas être approuvé par les instances gouvernementales.



3) La boucle électronique et le panneau :

Ce sont les boucles qui ont été testées dans le cadre du projet d'identification permanente.

Différentes combinaisons de ces deux boucles ont été testées dans les 27 fermes participantes au projet. Ces différents tests devant nous permettre de comparer différents types d'identification (électronique / non-électronique) dans le but d'évaluer les impacts, tant financiers qu'en charges de travail, la déclaration des mouvements d'inventaires que le travail du producteur. La même évaluation a été faite chez les différents intervenants qui auront éventuellement à lire les boucles pour déclarer à ATQ les entrées et les sorties des ovins qui séjourneront à l'intérieur de leurs installations. À cet effet, il faut garder à l'esprit qu'au même titre que les producteurs, les encans, les centres de tri, et les abattoirs auront tous l'obligation de lire les boucles des ovins.



Les installations prévues pour lire les boucles dans le secteur bovin ont été utilisées afin de réaliser des tests de lecture

pour la production ovine. Ces tests ont démontré clairement l'avantage de la boucle électronique lorsqu'il est nécessaire de lire un grand nombre de boucles en peu de temps.



Des tests de lecture ont été faits à la ferme afin de vérifier la facilité de lecture des différentes boucles et d'évaluer la tâche requise pour réaliser la lecture ainsi que les déclarations de mouvement.



Bien que plus facile à réaliser, la lecture en abattoir est facilitée par l'utilisation de boucles électroniques car celles-ci peuvent être lues à distance, à l'aide d'un lecteur. Elles ont aussi l'avantage d'éliminer toute erreur de transcription du numéro d'identification.

L'ensemble de boucles Retenues

Suite à l'évaluation des différentes combinaisons de boucles qui ont été testées lors du projet pilote, et en considérant les impacts de la mise en place de l'identification permanente sur l'industrie, **le comité d'implantation de l'identification permanente a émis une recommandation favorable à la boucle électronique combinée au panneau visuel comme identifiants pour l'industrie ovine.** Les raisons de ce choix ont principalement été motivées par l'excellente performance de cette combinaison de boucles et le taux de satisfaction élevé chez les producteurs participants au projet pilote. Il faut aussi ajouter que la possibilité qu'offre la boucle électronique d'automatiser la lecture est un atout majeur pour les années à venir. D'ailleurs, l'ensemble du réseau des encans québécois ainsi que plusieurs abattoirs sont déjà en mesure de lire les boucles électroniques dans leurs installations actuelles.

Il reste encore plusieurs étapes à franchir d'ici la mise en place de l'identification permanente dans le secteur ovin. Entre autres, il faut rédiger le référentiel ovin, adopter le règlement québécois sur l'identification, réaliser l'inventaire des fermes ovines, commander les boucles et procéder à l'identification massive. Le tout doit se réaliser à l'intérieur d'un échéancier serré car la réglementation fédérale devrait entrer en vigueur en janvier 2004. Nous parlerons donc beaucoup d'identification permanente au cours de l'automne. Vous serez renseignés des nouveaux développements afin de faire en sorte que l'intégration de l'identification permanente dans les entreprises ovines se développe harmonieusement.



Pour ne pas alimenter
votre élevage au hasard,
choisissez SHUR-GAIN!

- **A**nalyse en laboratoire de vos fourrages,
- **P**roduits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- **Q**ualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez
votre Centre de Service Shur-Gain

ALLIANCE
AGRO·TECH

Mont-Joli, Qc
(418) 775-7713

Meunerie
BERNARD
LAANDRY Ltée

St-Noël, Qc
(418) 776-2929

Meunerie
Deschênes &
Landry Inc.

St-André Station, Qc
(418) 493-2600

meunerie
CACOUNA INC.

Cacouna, Qc
(418) 862-3801

Agri-Traçabilité Québec : une équipe à votre service

Lors du Rendez-vous des décideurs de 1999, l'UPA et le gouvernement du Québec se sont donnés comme objectif de mettre en place un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles de la ferme à la table. Ainsi, le 25 septembre 2001, un organisme autonome sans but lucratif était créé : Agri-Traçabilité Québec Inc. Sa mission ? Contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire et à la capacité concurrentielle des denrées agricoles du Québec. Comment ? En veillant à développer, mettre en œuvre et opérer un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles, tant du règne animal que du règne végétal.

Le premier mandat confié à ATQ est de mettre en place un système de traçabilité dans les secteurs bovin, ovin et porcin d'ici 2005. Afin de mener à terme sa mission et de rencontrer les objectifs établis par son conseil d'administration, l'équipe d'ATQ est formé de trois groupes : le service du développement et de l'information, les services administratifs et les services informatiques.

Développement et information

Au développement et à l'information, une équipe de trois personnes a comme mandat de coordonner les différents projets d'implantation de traçabilité dans les nouvelles productions (incluant une présence active dans plusieurs comités permanents et provisoires), en plus d'assumer les communications internes et externes (entre autres, site Internet, publications de chroniques d'information et d'articles dans diverses revues spécialisées, kiosques d'information, etc.).

Services administratifs

Le centre névralgique d'ATQ se situe au niveau des services administratifs, qui

regroupe deux équipes complémentaires : le centre d'appels et le centre de traitement des documents. Les préposées du centre d'appels renseignent les producteurs sur leurs obligations, la pose des boucles ou toute autre question relative à la traçabilité. Les producteurs utilisent également ce service doté d'une ligne téléphonique sans frais afin de commander des identifiants, les activer ou faire leur déclaration d'événement.



Le personnel du centre de documents, quant à lui, a pour fonction de vérifier la conformité des formulaires de déclaration et d'en faire la saisie sur une base quotidienne. Des campagnes de rappels téléphoniques s'effectuent afin de valider des informations et clarifier certains documents. Un suivi est également fait sur les délais de déclaration par type d'intervenant afin de s'assurer que

l'information parvient de façon hebdomadaire en ce qui a trait aux abattoirs, équarisseurs et encans.

Services informatiques

Enfin, nous retrouvons l'équipe informatique qui a comme mandat la maintenance des applications informatiques et le développement d'améliorations au système, en plus de voir à la gestion du parc d'ordinateurs et de la sécurité du réseau. Grâce au travail soutenu de cette équipe, ATQ a d'ailleurs pu mettre en ligne le site Web transactionnel d'Agri-Traçabilité Québec, *ATQ Direct*, qui permet aux producteurs de faire leurs propres déclarations et d'obtenir le bilan de leur exploitation à partir de leur ordinateur personnel.

Rappelons enfin que les données relatives au dossier de chacune des fermes sont confidentielles et font partie d'une base de données hautement sécuritaire. En cas de crise sanitaire, seuls l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le MAPAQ peuvent y avoir accès.

Le projet OVIN

Au cours des prochaines semaines, l'équipe d'ATQ, en étroite collaboration avec la FPAMQ, travaillera à finaliser et mettre en place les divers éléments du projet d'identification massive de la filière ovine. Les grandes étapes à venir pour les prochains mois sont : l'envoi postal d'une trousse d'information aux producteurs, l'inscription des producteurs et de leurs différents sites de production auprès d'ATQ, la commande des boucles par chaque producteur et enfin, une période d'identification massive des ovins. La toute dernière étape se fera de façon continue, alors que les producteurs font parvenir à ATQ leur déclaration de poses de boucles et de mouvements d'animaux.

Une campagne d'information et de communication sera mise en place dans les semaines qui viennent, en collaboration avec la FPAMQ, afin d'informer les producteurs sur les étapes à venir dans le projet, ainsi que sur les démarches qu'ils devront entreprendre. Divers outils d'information spécifiquement conçus à leur intention leur seront d'ailleurs transmis.

L'équipe d'ATQ est fière de pouvoir travailler à cet important projet et assure aux producteurs d'agneaux et de moutons du Québec sa plus entière collaboration.

Identification et traçabilité : des alliés précieux !

SYLVIE BOUTIN

**conseillère à l'information
Agri-Traçabilité Québec**

L'émergence de maladies au sein de troupeaux d'élevage, qui ont bouleversé le monde agricole depuis les dernières années, aura mis sous un éclairage nouveau et à la une de bien des journaux des mots qui attisent les craintes du public : fièvre aphteuse, maladie de la vache folle, tremblante du mouton, etc. Les peurs alimentaires refont alors surface, car rappelons-nous que ces maladies ne sont pas nouvelles: les premiers cas documentés de moutons atteints de tremblante en Angleterre datent de 1732. Alertés par les médias et confrontés à des images chocs : les consommateurs s'interrogent de plus en plus sur la qualité et l'innocuité des produits qu'ils consomment.

Lorsque la poussière retombe, les craintes s'estompent et petit à petit, les consommateurs reprennent leurs habitudes de consommation... mais seulement jusqu'au jour où une nouvelle crise revienne frapper le monde agricole de plein fouet. Rappelons-nous l'épizootie de fièvre aphteuse en France, en Grande-Bretagne et en Irlande en 2001, qui aura infecté plus de 2 000 fermes et provoqué l'abattage de 6,5 millions d'animaux. Le coût total de cette opération : 4 milliards de dollars ! De façon à pouvoir mettre toutes les chances de son côté et à éviter de telles catastrophes, il existe des outils, qui, s'ils n'empêchent pas l'apparition de maladies, nous permettent de réagir rapidement dès leur apparition et d'éviter des abattages inutiles : l'identification permanente et la traçabilité en font partie !

De plus, sur le plan de l'exportation, la traçabilité permet de maintenir l'excellente réputation de qualité et d'innocuité des produits agricoles québécois, en plus de limiter les pertes économiques et de préserver la valeur de nos cheptels.

Pourquoi un double identifiant au Québec ?

L'expérience de nombreux pays aura démontré que l'utilisation d'étiquettes plastique avec code à barres n'est pas aussi fiable que les boucles électroniques. Lorsque l'étiquette est sale ou tachée, la lecture du code à barres s'avère alors difficile, voire impossible. L'ajout d'un identifiant électronique à un identifiant visuel, en

cacement tous les animaux qui ont été en contact avec la source d'une maladie. Du même coup, de connaître l'historique d'un animal de façon aussi détaillée nous permet également d'éviter les abattages d'animaux sains, en ayant la preuve qu'ils n'ont jamais été en contact avec la source de la maladie.

D'y aller uniquement avec une déclaration à la sortie de la ferme et à l'abattage exige une enquête épidémiologique longue et coûteuse dans les cas de crise, en plus d'occasionner des délais et des pertes économiques pour l'ensemble des producteurs (abattage de cheptels entiers, fermeture des frontières aux exportations). Le cas de la vache folle découverte en Alberta en est malheureusement un très bon exem-

Quels sont les avantages de la traçabilité ?

Le système d'identification permanente et de traçabilité mis en place au Québec depuis le printemps 2002 permet de circonscrire et d'éliminer rapidement les facteurs qui prolongent indûment une crise. Ainsi, en identifiant un animal dès sa naissance ou dès son entrée dans notre province **et** en déclarant chacun de ses déplacements, un tel système nous permet de :

- Retracer tout animal identifié à son troupeau d'origine et ultimement, de connaître tous les animaux avec lesquels il aura été en contact;
- Connaître l'historique de l'animal, ses déplacements et son emplacement actuel;
- Réagir immédiatement à un problème de maladie détecté dans un troupeau d'élevage;
- Améliorer la capacité de diagnostic et de surveillance afin de réduire les risques liés à l'exportation et à l'importation d'animaux.

plus d'empêcher la perte totale de l'identité de l'animal (il est plutôt improbable qu'il perde les deux identifiants en même temps!), permet une lecture automatique des numéros, tout en éliminant du même coup les erreurs de transcription. Cette automatisation permet également un transfert des données sous forme électronique chez ATQ.

Pourquoi déclarer tous les déplacements d'un animal ?

La déclaration des mouvements entre différents sites (fermes, abattoirs, encans, expositions agricoles, hôpitaux vétérinaires, etc.) permet de repérer rapidement et effi-

ple : entre la ferme d'origine et l'abattoir, où est allé cet animal, quels ruminants a-t-il côtoyé, où sont ses descendants ? Une série de questions qui mène trop souvent à un long dédale de paperasse aboutissant sur d'autres hypothèses et... toute une autre série de questions ! Des facteurs qui font perdurer inutilement une crise.

Le Québec a décidé de prendre le leadership en matière de traçabilité et d'offrir ainsi à ses producteurs agricoles un avantage concurrentiel. Dans un contexte de mondialisation, le fait d'avoir des pratiques sanitaires rigoureuses doublées d'une traçabilité de nos denrées agricoles représente un atout majeur.

LES PAGES DU CEPOQ



CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-1200 • Télécopieur : (418) 856-6247 • infocepoq@cepoq.com • www.cepoq.com

AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note de ce changement de coordonnées pour le Centre d'expertise en production ovine du Québec. **Depuis le 1^{er} septembre 2003, le bureau de Québec est fermé.**

Nouvelle Adresse postale: 1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0

Nouvelles coordonnées téléphoniques: Tél.: (418) 856-1200 • Téléc.: (418) 856-6247

Au plaisir de vous conseiller !!!

Prochaine entrée de béliers de race pure en station : le 2 décembre 2003

Les éleveurs intéressés à soumettre leurs jeunes béliers de race pure au testage en station d'évaluation auront l'opportunité de le faire lors de la prochaine entrée prévue le 2 décembre 2003. La priorité sera accordée aux béliers de race paternelle puisque ce sont des caractères paternels qui sont mesurés en station. Les jeunes béliers éligibles devront être nés entre le 18 septembre et le 18 octobre 2003. Ces béliers devront être évalués sur le programme GenOvis (pesée naissance et 50 jours) et provenir de pères possédant des indices de sélection positifs (croissance ou maternel selon la race).

Puisqu'une présélection des jeunes béliers à tester sera effectuée, il n'y aura pas d'abattage des béliers avec des indices globaux de station inférieurs à 90. Les éleveurs intéressés doivent donc s'assurer d'inscrire leurs sujets dès la naissance au programme GenOvis afin de s'assurer de posséder les données nécessaires lorsque le personnel du CEPOQ effectuera la présélection des béliers à éprouver. Pour obtenir plus de détails sur cette entrée, contactez Germain Blouin au CEPOQ (418-856-1200; germain.blouin@cepoq.com).

Aux participants du projet

« Implantation de la comptabilité de gestion »

Support téléphonique

Nous tenons à vous rappeler qu'Agri-Gestion offre un service de support téléphonique. Ainsi, si vous avez des questions sur l'utilisation du logiciel Agri-Compta, vous pouvez obtenir de l'aide en composant le 1-800-463-7283.

Cours de perfectionnement

Des journées de perfectionnement sur le logiciel Agri-Compta seront offertes au cours de l'automne et de l'hiver prochains. Surveillez le bulletin d'information « Agri-info » d'Agri-Gestion afin de connaître les dates des formations qui se tiendront dans votre région.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information.

Frédéric Poliquin, Agri-Gestion (418) 656-3272

Marie Vachon, CEPOQ (418) 856-1200 poste 223

Étude sur la résistance génétique à la tremblante des ovins québécois



Durant les mois de mai et de juin derniers, tous les producteurs participant au programme GenOvis ont été contactés afin de solliciter leur participation au projet : « *Évaluation de la fréquence des allèles du gène PrP (tremblante) chez les principales races de moutons au Québec* ». Ce projet de recherche sera réalisé cet automne sur un total de 500 mâles de race pure. Grâce à l'excellente collaboration des éleveurs, nous avons cumulé un total de 1105 **béliers et jeunes reproducteurs disponibles pour l'étude**. Malheureusement, seulement 500 mâles ont pu être retenus pour ce projet de recherche.

Considérant le grand nombre de sujets disponibles, nous avons décidé de nous concentrer sur les races ayant évalué, en moyenne, au moins 150 brebis par année dans le programme GenOvis au cours des 3 dernières années (**Dorset, Polypay, Suffolk, Arcott-Rideau, Romanov, Hampshire et Arcott-Canadien**). Cette décision nous assure d'avoir un échantillon d'individus suffisamment grand dans chacune des races retenues.

La phase terrain du projet débutera sous peu. Les échantillons sanguins seront prélevés durant les mois d'août à novembre et les analyses de laboratoires seront effectuées chez TransBIOTech durant l'automne. Les résultats individuels, confidentiels par ferme, devraient être disponibles à partir de janvier 2004. Les résultats globaux de l'étude seront analysés durant l'hiver et le printemps 2004.

Ce projet bénéficie du soutien financier du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et de l'appui scientifique de Yvan l'Homme, chercheur à TransBIOTech et de François Castonguay, chercheur à Agriculture Canada.



Le modèle ontarien

Est-ce rentable de participer à un programme de contrôle du maedi visna?

ANNE LEBOEUF
VÉTÉRINAIRE AU CEPOQ

Depuis maintenant un an et demi, de nombreux producteurs ovins québécois ont entamé une démarche d'assainissement et de reconnaissance de statut par rapport au maedi visna. Ces producteurs (et d'autres qui n'ont pas encore fait le saut) se questionnent et nous questionnent sur la rentabilité de leur investissement en ce domaine. Dans cette optique, Jim Fisher et Paula Menzies de l'Université de Guelph ont récemment évalué les coûts et les bénéfices du programme de contrôle ontarien pour le maedi visna. Inspiré d'un article publié dans « *Sheep Canada – Winter 2002* », le texte qui suit résume le rapport de l'étude et pourra apporter un éclairage intéressant, bien qu'à moduler en fonction de nos réalités québécoises, à ceux qui se questionnent.

Contexte

Le maedi visna (MV) est une infection virale commune du mouton. Elle affecte principalement les systèmes respiratoires et mammaires. Des dépérissements chroniques sont observés et les productions laitières sont réduites par la présence de mammites chroniques.

En Ontario, le « Maedi Visna Flock Certification Program » vise à identifier les moutons positifs au MV puis à les retirer des troupeaux participants (figure 1). L'objectif est d'éradiquer la maladie et de certifier les fermes en fonction de leur statut. Comme aucun traitement n'est disponible pour cette maladie, la réforme des animaux atteints s'avère nécessaire pour s'en débarrasser.

Deux niveaux de participation sont offerts dans le cadre du programme ontarien : Tests sur l'ensemble du troupeau (Whole Flock testing - Wft) ou Tests sur un échantillonnage du troupeau (Monitored testing - Mt). Pour les petits troupeaux, l'échantillonnage représentatif requis peut être important. Ainsi, un troupeau de 500 brebis devrait fournir un échantillon de 56 alors qu'un troupeau de 50 brebis devrait en fournir 35.

Les coûts liés à ce programme sont variés : collecte et analyse des échantillons sanguins, réforme des animaux positifs, gestion d'une quarantaine, ... La plupart de ces coûts augmentent en fonction de la prévalence de la maladie dans le troupeau.

Objectifs

L'objectif de l'étude était d'estimer, dans le contexte ontarien, les coûts associés à la participation au programme de contrôle pour le MV et de déterminer à quelles conditions le programme est rentable pour les différents secteurs de l'industrie.

Méthode

Pour simplifier l'exercice, le modèle informatisé des coûts et bénéfices du programme de contrôle pour le MV qui fut créé assume que les producteurs participants mettaient déjà en

œuvre les exigences du Ontario Sheep Health Program (voir encadré).

Les entreprises ovines qui participaient déjà au programme MV furent contactées par téléphone pour établir certains des paramètres utilisés dans le modèle. Toutes ces fermes vendaient une partie de leur animaux comme reproducteurs.

L'Ontario Sheep Health Program (OSHP) est un programme ontarien de type assurance-qualité qui vise à accroître la productivité des troupeaux ovins. Le respect des règles de biosécurité et de bonnes pratiques de production recommandées est au coeur du programme, de même que l'établissement d'un lien fort entre producteurs ovins et vétérinaires praticiens.

Le modèle considère que 26% des agneaux vendus bénéficiaient d'une hausse de prix de 11%, ce qui demeure modeste. Outre ces données récoltées chez les participants, le modèle assume une perte de productivité de 11 lbs d'agneau par brebis infectée.

Différents scénarios ont été étudiés en fonction de la taille du troupeau (100 vs 500 brebis), du type de production (commerciale vs vente de reproducteurs), du type de programme (Wft vs Mt), des impacts sur le volume et la valeur des ventes de reproducteurs, des variations possi-

bles de coût, de la prévalence initiale de la maladie et de l'apparition d'individus positifs tardivement dans le processus d'acquisition de statut. Le modèle calcule le coût total pour qu'un troupeau atteigne le statut A et estime le temps nécessaire pour rentabiliser les investissements.

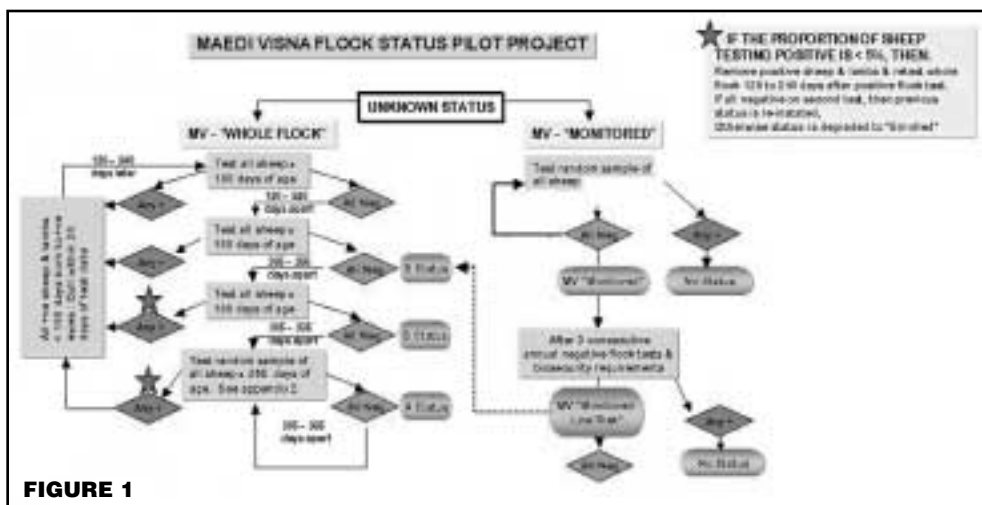


FIGURE 1



Résultats chez les producteurs participants

Chez les producteurs inscrits au programme, une moyenne de 7 animaux positifs ont été identifiés lors du premier test. Partant donc de situations relativement avantageuses, ces producteurs ont dû assumer des coûts de 5 207 \$ pour atteindre le statut A. Pendant cette période de cheminement vers le statut A, ces mêmes producteurs ont bénéficié des avantages reliés au programme (vente de reproducteurs) estimés à 14 851\$. Le temps nécessaire pour rentabiliser les investissements fût atteint un an et demi avant l'atteinte du statut A, qui est survenue en moyenne 5 ans après l'entrée dans le programme. La majorité de ces avantages provenaient de l'augmentation de ventes de reproducteurs. En fait, **une augmentation de 3,7% des ventes suffit à rentabiliser l'investissement.**

Les variables influençant le succès économique de la participation au programme de contrôle sont :

- La taille du troupeau (puisque l'échantillonnage représentatif favorise les troupeaux de plus grande taille),
- Les coûts de prélèvement
- La valeur des brebis
- La valeur des ventes de reproducteurs

Scénarios étudiés par le modèle informatisé

Résultats

Les éleveurs qui vendent des sujets de reproduction et participent au Wft, qu'ils aient un effectif de 100 ou de 500 brebis, rentabilisent rapidement leur investissement. Le seuil de rentabilité est atteint un peu avant ou un peu après l'obtention du statut A, les plus gros troupeaux y accédant plus rapidement.

Les éleveurs qui vendent des sujets de reproduction et participent au Mt, moins coûteux parce que se basant sur un échantillonnage, réussissent aussi à rentabiliser rapidement l'investissement. Le statut atteint par cette voie offre cependant moins de garantie que le Wft. De plus, la différence de coût avec le Wft peut être minimale pour les petits troupeaux où l'échantillonnage représentatif correspond à un pourcentage important du troupeau.

Chez les producteurs commerciaux ne vendant pas de sujets de reproduction, les scénarios étudiés n'ont jamais permis de rentabiliser l'investissement à partir des basses prévalences de départ observées chez les producteurs qui participaient au programme ontarien. Par contre, le modèle a mis en évidence une rentabilisation possible pour les troupeaux ayant une prévalence initiale élevée de maedi visna, en autant que les coûts reliés aux prélèvements demeurent faibles.

Conclusion

En fonction des paramètres évalués, il semble que le programme ontarien de contrôle du maedi visna puisse être économiquement intéressant pour les éleveurs qui vendent des sujets de reproduction, et ce, même si le troupeau est petit, si les coûts associés aux tests atteignent \$15,00/brebis ou que seule une petite portion des agneaux est vendue comme reproducteurs. Le seuil de rentabilité était atteint autour du moment de l'obtention du statut A et ce, indépendamment de la taille du troupeau, de la valeur des brebis ou des jeunes reproducteurs à vendre, ou des coûts de prélèvement.

Paramètres	moyenne	écarts
Taille du troupeau	149	0-600
Inscription, et documents du programme	75 \$	
Services-conseils pour le maedi visna	150 \$	0-200 \$
Double identification (par animal)	0.36 \$	0-0.60 \$
Analyses de laboratoire (par animal)	2.50 \$	
Matériel de prélèvement (par animal)	0.25 \$	0,16-0,25 \$
Vétérinaire pour prélèvement (main d'œuvre par animal)	1.46 \$	0-4,00 \$
Tenue de registre (main d'œuvre par animal)	0.75 \$	
Contention et manipulation (main d'œuvre par animal)	1.22 \$	0,50-2,50 \$
Quarantaine (main d'œuvre par animal qui y séjourne)	13.33 \$	0-20,00 \$
Valeur d'une brebis moyenne	374 \$	180-1000 \$
Valeur d'une brebis réformée	69 \$	50-100 \$
Âge moyen à la réforme	3.8 \$	3-6
Durée de vie moyenne dans l'élevage	6.75 \$	5-10
Accroissement de vente de reproducteurs	0.11 \$	2-50%
Prolificité des brebis par année	2.04	1,6-2,8
Agneaux vendus comme reproducteurs (%)	0.26 \$	2-50%
Valeur des jeunes reproducteurs	373 \$	200-1000 \$
Valeur des agneaux commerciaux	130 \$	100-250 \$
Équipements et installations de quarantaine et isolement	125 \$	0-500 \$

Données issues des participants au Wft

Les producteurs commerciaux ont par contre peu de chance de rentabiliser les investissements nécessaires à l'obtention d'un statut si la prévalence initiale est basse. Une prévalence initiale moyenne à élevée et des coûts de prélèvement maintenus bas peuvent toutefois rendre la participation au programme économiquement pertinente, particulièrement si la maladie est une problématique importante dans l'élevage.

Il faut enfin se rappeler que le modèle développé dans cette étude s'est appuyé sur une perte de productivité correspondant à 11 lbs d'agneau par brebis par année (Keen JE et al. 1997. Prev Vet Med, 30 :155-169). Selon les auteurs de l'étude, l'impact réel pourrait avoir été sous-estimé puisque les pertes ne tiennent pas compte de tous les paramètres (par ex. : durées d'engraissement qui pourraient être plus grandes chez les agneaux nés de mères positives).



N.B. Cette étude a porté sur le programme ontarien de contrôle du maedi visna. Le projet pilote québécois (ACIA-CEPOQ) auquel de nombreux producteurs québécois participent est différent et moins exigeant pour atteindre le statut le plus élevé, soit le statut Or. Les coûts de prélèvement sont aussi inférieurs dans la mesure où les honoraires vétérinaires sont en partie pris en charge via le programme ASAQ du MAPAQ. En ce sens, on peut présumer que la rentabilité de l'investissement associé à une participation au projet pilote québécois devrait être plus rapide en autant que les conditions du marché des reproducteurs soient bonnes. Il faut mentionner que la littérature scientifique n'arrive pas à un consensus quant à l'amplitude des pertes de productivité associées à la maladie.



Courrier du vet

ANNE LEBOEUF
MÉDECIN
VÉTÉRINAIRE



■ *Cher Doc, le travail d'agriculteur est, comme vous le savez, toujours de plus en plus compliqué. Pour me simplifier un peu la vie quand je dois traiter des brebis, j'aimerais savoir une fois pour toutes quel type d'injection est bon pour les vitamines et quel autre type est bon pour les antibiotiques. J'ai entendu dire que c'était sous-cutané pour les vitamines et intra-musculaire pour les antibiotiques ... Quelle est votre recette?*

M. Sam Pique, éleveur de moutons à Ste-Passoire

■ Il faut d'abord vous rappeler, M. Pique, que les injections sont un mode d'administration de médicaments qui brise une barrière naturelle de l'animal, la peau. Il faut donc les utiliser à bon escient pour ne pas créer plus de troubles qu'avant le traitement (certains troupeaux ont déjà vécu de mauvaises expériences de paralysie post-injection ou d'abcès au site d'injection ou de maladies clostridiennes consécutives à des injections). En médecine vétérinaire, on n'aime pas le mot *recette*. Chaque situation est différente et doit être appréciée dans son contexte. Pour l'administration des médicaments, différentes voies sont possibles : orale, topique, injection intra-musculaire, injection intra-veineuse, injection sous-cutanée et injection intra-péritonéale. Chacune a ses caractéristiques propres, ses avantages et ses inconvénients. D'une manière générale, les voies intra-veineuse et intra-péritonéale sont utilisées quand on recherche une absorption rapide du médicament. Les voies sous-cutanée et, dans une moindre mesure, intra-musculaire se traduisent par une absorption plus lente. La voie intra-musculaire a longtemps été la plus utilisée, probablement à cause de sa facilité d'exécution. Cependant, la voie sous-cutanée est moins douloureuse et donc à privilégier

pour les produits irritants ou visqueux. On risque aussi beaucoup moins d'endommager la carcasse en choisissant une approche sous-cutanée et en injectant dans le cou plutôt que dans les membres arrières. Mais tout cela étant dit, il faut surtout se rappeler que ce qui dicte le choix du mode d'administration est d'abord le médicament lui-même et la pathologie traitée. Il n'y a pas de règles simples et certains antibiotiques sont homologués pour être injectés en intra-musculaire (ex. : l'association triméthoprime / sulfa – Borgal®, Trivetrin®, ...) alors que d'autres doivent l'être en sous-cutané (ex. : le tilmicosin – Micotil® – **ATTENTION, VOIR NOTE PAGE 14 POUR CE MÉDICAMENT**). Lorsque possible, on préférera la voie sous-cutanée. L'ordonnance de votre vétérinaire et l'étiquette du médicament vous donneront les informations nécessaires. Le thème de l'administration des médicaments suscitant toujours beaucoup de questions de la part des producteurs, un article de fond y sera consacré lors du prochain numéro d'Ovin Québec.



■ *J'ai un bélier Dorset de 3 ans (un excellent bélier bien sûr!) qui est mort subitement quelques jours après être rentré du pâturage où il séjournait depuis plus d'un mois (il avait aussi accès à du foin sec). Il semblait en pleine forme et en très bonne condition. 48 heures après son retour en bergerie, il s'est mis à aller mal et à manger peu. Je l'ai retrouvé mort le lendemain. À sa mort, le bélier était très ballonné. J'ai fait faire une nécropsie qui a conduit à un diagnostic d'indigestion. Il a pourtant eu tout de suite la même ration que les autres animaux du troupeau soit un ensilage d'excellente qualité et du maïs ... Qu'aurais-je pu faire pour éviter cette mortalité?*

Mr Bloat, éleveur ovin à Deadtown

■ M. Bloat, bien que cela pourrait être tentant, j'espère que vous ne concluez pas que vos animaux ne doivent plus aller au pâturage. Il faut cependant probablement tirer certaines leçons de cet épisode fâcheux. D'abord, il faut se rappeler que le système digestif des ruminants est caractérisé par une grande vie microbienne. Que ce soit dans le rumen où les microorganismes sont indispensables à la fermentation et à l'utilisation des composantes alimentaires ou dans l'intestin où la flore normale est riche et gage d'un environnement stable, les microbes jouent un rôle essentiel à la fonction digestive des ovins. Cette flore microbienne vivante est en équilibre avec le milieu dans lequel elle

évolue et donc s'ajuste en fonction des aliments que l'animal consomme. Un bélier qui consomme de l'herbe et un peu de foin sec depuis plusieurs semaines héberge des microorganismes capables d'utiliser efficacement ce type d'aliments. Lorsque transféré à l'intérieur et mis, sans transition, à une ration d'ensilage et de concentrés riches en hydrates de carbone, la flore ruminale présente n'est pas adaptée aux nouvelles conditions environnementales et n'arrive plus à bien transformer les aliments. Le milieu devient plus

acide, la motilité du rumen ralentit et le ballonnement apparaît. Des dommages à la muqueuse du rumen peuvent suivre et occasionner le passage de toxines qui catalysent la congestion vasculaire associée au ballonnement. Dans ces cas, la mort peut être assez rapide. L'indigestion peut aussi être moins sévère et passagère ou devenir chronique. Fourbure et polioencéphalomalacie (déficience en thiamine normalement produite par les bactéries du rumen) sont aussi des conséquences possibles. On comprendra aisément, à la lecture de ces explications, que la clé de la prévention des problèmes d'indigestion est de respecter une période de TRANSITION ALIMENTAIRE à chaque fois que les rations doivent être modifiées pour introduire un nouvel aliment. Cette transition doit être progressive et s'étendre sur plusieurs jours pour permettre une adaptation de la flore aux nouvelles conditions de milieu.



■ *J'ai entendu parler d'un programme de certification pour la tremblante. J'aimerais savoir où je peux m'inscrire et à quoi ça correspond.*

Mme Prion, propriétaire du troupeau ARR/ARR, St-Obex

■ Bien qu'elle ne cause pas de réels problèmes de santé dans la majorité des troupeaux québécois, la tremblante continue de faire couler beaucoup d'encre. La « crise de la vache folle », qui s'est abattue sur le Canada suite à la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine en mai dernier, a relancé les préoccupations pour toutes les maladies à prions dont fait partie la tremblante du mouton. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et ses partenaires provinciaux et de l'industrie ont développé un

programme de certification des troupeaux ovins pour la tremblante. Le programme est écrit, sa mise en œuvre reste à être finalisée; il devrait être disponible pour les producteurs au début 2004. Trois voies sont proposées pour atteindre la certification : la première implique le dépistage par immunohistochimie chez les animaux morts pendant 5 ans, la seconde prévoit l'analyse immunohistochimique de la 3^{ème} paupière chez les brebis génotypées QQ au codon 171 et la troisième fait appel à une sélection par génotypage pour atteindre un troupeau où tous les mâles sont RR et les femelles sont QR ou RR. Le programme nécessite l'utilisation de l'identification unique officielle et un suivi rigoureux de l'inventaire. Dès que les modalités de fonctionnement seront connues, nous vous ferons connaître les détails et la marche à suivre pour vous inscrire. Surveillez les informations d'ici l'hiver.

MICOTIL® – tilmicosin

La mort récente d'un agriculteur américain suite à une injection accidentelle de Micotil rappelle l'importance de **respecter à la lettre les précautions d'usage** recommandées par votre vétérinaire et le fabricant. Cet antibiotique, par ailleurs très efficace pour les problèmes respiratoires et mammaires des ovins de plus de 15 kg, peut s'avérer **mortel** pour les chèvres, les chevaux, les porcs et les **humains**. À n'utiliser que lorsque nécessaire et sous la supervision d'un vétérinaire.

Investissez dans votre entreprise adoptez la race Arcott Rideau

<i>Bergerie Lavallée enr.</i>	<i>(418) 277-2175</i>	<i>Ferme RIDO senc.</i>	<i>(418) 856-5140</i>
<i>Les Bergeries d'Amérique</i>	<i>(418) 889-9189</i>	<i>Windy Hill Farm</i>	<i>(819) 838-5538</i>
<i>Bergerie Bedon de Laine</i>	<i>(819) 227-2999</i>	<i>Ferme Amki enr.</i>	<i>(418) 842-2637</i>
<i>Ferme DIOPAQ</i>	<i>(418) 498-3881</i>	<i>Groupe Agrovin</i>	<i>(450) 922-1878</i>
<i>Bergerie Bedon d'Laine senc.</i>	<i>(418) 936-3842</i>	<i>Gilles Dubé</i>	<i>(418) 598-6501</i>

Béliers disponibles :

Identification	Éleveur	Né le	Naissance	pds ajs 50j	pds ajs 100j	GSMQ	EPD 50j mat	ISM	Test génotypage disponible sur demande
RIDO 257N	F. RIDO	15avr03	triple	24.3	46.8	0.45	0.06	1.29	non
BBDL 011M	B.d'Laine senc.	20fév02	triple	19.3	36.8	0.35	0.22	.	non



L'analyse des fourrages : votre partie du travail

MARIE VACHON
AGRONOME

Responsable en recherche — Cepoq

Afin de pouvoir élaborer un programme alimentaire, il est nécessaire de savoir quels aliments consommeront les animaux et quelle est la composition de ces aliments. De façon générale, les concentrés énergétiques et protéiques varient peu. On peut donc utiliser des analyses de référence afin de connaître leur composition. De leur côté, les fourrages sont des aliments qui varient énormément. Il est donc nécessaire de les faire analyser en laboratoire afin de connaître leur valeur nutritive. Plusieurs meuneries offrent le service d'analyse de laboratoire et peuvent vous appuyer pour la prise d'échantillon.

L'analyse des fourrages est réalisée dans un laboratoire. Évident me direz-vous ! Par contre le laboratoire n'a aucun contrôle sur le matériel qu'il reçoit, ni sur l'identification de ce dernier. C'est au producteur que reviennent ces tâches fort importantes.

Quoi échantillonner ?

Les fourrages sont des aliments très diversifiés. La composition botanique (proportion de graminées et de légumineuses), la coupe (1^{ère}, 2^{ème}, ...), le stade de coupe (début épiaison, mi-floraison, ...), la météo durant la récolte, le mode d'entreposage, l'utilisation d'additif, la fertilisation et le type de sol ainsi que la contamination en mauvaises herbes sont les principaux facteurs qui expliquent les

différences entre les fourrages. Ces facteurs doivent être pris en compte lors de la préparation des échantillons à envoyer au laboratoire. On vise à regrouper les fourrages semblables en lots et à échantillonner chacun de ces lots.

Comment échantillonner ?

Une fois qu'un lot est défini, on prélève un échantillon représentatif de celui-ci.

LES BALLES

Une sonde bien aiguisée est nécessaire pour l'échantillonnage des balles rondes et des balles carrées de foin sec ou d'ensilage. Dans les 2 cas, les portions qui ne seront pas mangées par les animaux (moisies, ...) ne sont pas échantillonnées.

Les balles rondes

- La sonde permet de pénétrer dans la balle à au moins 45 cm de profondeur.
- La sonde est piquée sur un côté rond de la balle en visant le centre.
- Au moins 10 balles sont prélevées afin de former l'échantillon.

Les petites balles carrées

- La sonde permet de pénétrer dans la balle à au moins 30 cm de profondeur.
- La sonde est piquée au centre d'un des bouts de la balle.
- Au moins 10 balles seront prélevées afin de former l'échantillon.
- Pour former un échantillon représentatif, il est suggéré de mettre 1 balle de côté à tous les 2 ou 3 voyages de foin.

Les grosses balles carrées

- La sonde permet de pénétrer dans la balle à au moins 45 cm de profondeur.
- La sonde est piquée au centre d'un des bouts de la balle.
- Au moins 10 balles sont prélevées afin de former l'échantillon.

Le matériel prélevé dans les balles est placé dans un grand récipient puis mélangé. On prélève ensuite un échantillon d'environ 1 à 1,5 litre que l'on place dans un sac de plastique.



Dans le cas des ensilages, les sacs d'échantillons doivent être congelés avant d'être envoyés au laboratoire. Pour les échantillons de foin plus ou moins sec (plus de 15% d'humidité) il est également préférable de les congeler. Pour les échantillons congelés, il est préférable de ne pas les envoyer le vendredi ou le jour précédant un congé férié afin d'éviter qu'ils passent plusieurs jours dans le camion de livraison.

Dans le cas des balles d'ensilage enveloppées, il faut s'assurer de bien boucher les trous dans le plastique immédiatement après avoir effectué les prélèvements. Ceci permet d'éviter l'entrée d'air dans les balles et leur détérioration subséquente.

LES SILOS

Dans le cas des silos (tour, meule, fosse, ...), l'échantillonnage peut être effectué au moment de la mise en silo ou lors de l'alimentation. Bien qu'il soit plus facile de constituer l'échantillon au moment de la mise en silo, on conseille généralement de prendre l'échantillon une fois que le fourrage a fermenté, de façon à ce qu'il soit stabilisé et que les conditions d'entreposage soient connues.

Au moment de la mise en silo

- Prélever une poignée de fourrage à chaque chargement du lot à échantillonner.
- Placer les prélèvements dans un grand contenant à l'abri du soleil.





Lors de l'alimentation

Silo tour

- Placer un grand contenant (10 litres) sous la chute quelques secondes, plusieurs fois au cours d'un vidage.

Silo fosse et meule

- Prélever 20 poignées à au moins 10 à 12 endroits différents, à 45 cm de profondeur.
- Placer les prélèvements dans un grand contenant.

Pour l'échantillonnage de tous les types de silos, on mélange le contenu du grand récipient. On prélève ensuite un échantillon d'environ 1 à 1,5 litre que l'on place dans un sac de plastique. Puis on congèle l'échantillon.

L'identification de l'échantillon

Évidemment, le fait de bien remplir la fiche de demande d'analyse fournie par le laboratoire vous permettra d'obtenir vos résultats et de retracer facilement le lot de fourrage auquel ils correspondent.

QUALITÉ DES RÉSULTATS

Les informations contenues dans la fiche de demande d'analyse influencent la qualité de vos résultats. Ainsi, il est important de préciser s'il s'agit d'un fourrage de graminées, d'un fourrage mélangé ou d'un fourrage de légumineuses. Dans le cas des analyses chimiques, ces informations auront un impact sur la valeur d'énergie calculée pour votre fourrage. Dans le cas des analyses par infrarouge, ces informations auront un impact sur l'ensemble des résultats de l'analyse.

ANALYSE CHIMIQUE

L'analyse chimique des fourrages est la méthode classique. À l'exception de l'énergie qui elle est déterminée par calculs mathématiques, chaque constituant de l'aliment est analysé de façon individuelle par des procédures spécifiques. La méthode Kjeldahl est un exemple de procédé d'analyse généralement utilisé pour déterminer la teneur en protéines brutes.

Pour l'alimentation des ovins, on utilise généralement l'énergie métabolisable. Pour obtenir l'énergie métabolisable des fourrages, tel que décrit dans l'encadré, on calcule

d'abord les unités nutritives totales (UNT), à partir du contenu en « fibre au détergent acide » (ADF), par l'une des 3 équations élaborées par McQueen et coll. (1980). Par la suite, on utilise les équations de Weiss et coll. 1993 pour transformer les UNT en énergie digestible (ED) puis l'énergie digestible en énergie métabolisable (EM). Vous comprendrez que la qualité de l'information transmise au laboratoire quant au pourcentage respectif de graminées et de légumineuses est garante d'un résultat final fiable et utilisable.

Calcul de l'énergie métabolisable des fourrages

1. Selon la proportion de légumineuses et de graminées contenue dans les fourrages, on choisit l'équation appropriée pour calculer les UNT.

Pour des fourrages contenant plus de 66% de graminées :

$$\text{UNT (\%)} = 104,96 - (1,302 \text{ ADF})$$

(McQueen et coll. 1980)

Pour des fourrages contenant un mélange de graminées et de légumineuses :

$$\text{UNT (\%)} = 98,83 - (1,138 \text{ ADF})$$

(McQueen et coll. 1980)

Pour des fourrages contenant plus de 66% de légumineuses :

$$\text{UNT (\%)} = 92,70 - (0,973 \text{ ADF})$$

(McQueen et coll. 1980)

2. Une fois les UNT déterminées, on utilise l'équation suivante pour connaître l'énergie digestible du fourrage (ED).
 $1 \text{ UNT} = 4,409 \text{ Mcal ED}$ (Weiss et coll. 1993)
3. Finalement, on utilise cette dernière équation pour transformer l'énergie digestible en énergie métabolisable (EM).
 $\text{EM (Mcal)} = 0,82 \text{ ED (Mcal)}$ (Weiss et coll. 1993)

ANALYSE PAR INFRAROUGE

Dans le cas des analyses par infrarouge, l'échantillon de fourrage est placé dans un spectromètre et soumis à un rayonnement lumineux. En comparant le spectre d'absorption obtenu avec ceux d'une banque de données de référence, on arrive à caractériser le fourrage, c'est à dire à connaître ses constituants (contenu en eau, contenu en protéines, ...).

Les banques de données de référence sont bâties à partir de fourrages connus qui ont subi des analyses par infrarouge et des analyses chimiques. Le choix de la banque de données utilisée pour votre échantillon dépendra des caractéristiques de ce dernier (numéro de coupe, proportion de graminées, ...) d'où l'importance de bien identifier vos échantillons. Si on identifie incorrectement l'échantillon, il est possible que les résultats soient aberrants et inutilisables.

Quelles analyses choisir? Chimique ou par infrarouge?

Étant donné que les analyses par infrarouge sont généralement moins dispendieuses et plus rapides, vous ne vous êtes peut-être jamais posé la question. En effet, le moindre coût et la rapidité sont les principaux avantages de l'analyse des fourrages par infrarouge. Par contre, on estime généralement que les analyses chimiques sont plus précises. Le choix de la méthode d'analyse dépend donc des besoins de chacun.

Peu importe la méthode d'analyse choisie, gardez en tête l'importance de prélever un échantillon représentatif et de l'identifier précisément. Bonne fin de récolte!

Références

Bertrand, D. 2002. La spectroscopie proche infrarouge et ses applications dans les industries de l'alimentation animales. INRA Productions animales 15 (3) : 209-219.

Fournier A. 2000. Une analyse précise, ça débute à la ferme! Bovins du Québec, août 2000.

Fournier, A. 1999. L'échantillonnage des fourrages. www.agrireseau.qc.ca/bovinslaitiers

Frenette N. et B. Langlois. 2001. Les hauts et les bas d'une analyse de fourrages. http://www.coopfed.com/cooperateur/contenu/archives/Fevrier_2001/p42_analyse.htm

McQueen, R.E. and Martin, J.P. 1980. Laboratory evaluation of nutritional quality of forages. Ad hoc committee of the ruminant nutrition of the expert committee on animal nutrition. Can. Committee Anim. Prod. Services. 13p.

Potter, B. 2001. L'art d'échantillonner les fourrages http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/livestock/dairy/facts/info_sampling.htm

Weiss, W.P. 1993. Symposium : Prevailing concepts in energy utilization by ruminants. Predictin energy values of feeds. J. Dairy Sci. 76 : 1802-1811.

Des remerciements particuliers vont à M. Dany Cinq-Mars pour ses conseils lors de la rédaction de ce texte.

Insultimber

«Je m'appelle Daniel Wogler et j'exploite à Wellesley une ferme familiale de moutons, bœufs et chèvres qui nous tient très occupés.

J'étais sceptique face au système de clôture Insultimber.

J'avais peur qu'une clôture Insultimber ne puisse pas garder mes animaux à l'intérieur du périmètre.

Mais je l'ai essayé et c'est très efficace!

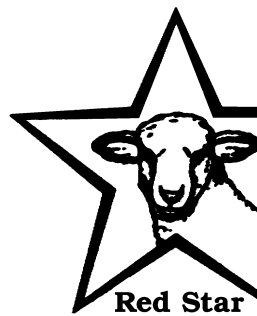
Son installation a été facile et rapide et sa réparation fut un jeu d'enfant lorsqu'un arbre est tombé dessus.

J'ai d'autres clôtures à installer l'été prochain et j'ai décidé que ce seraient toutes des clôtures Insultimber.»

Appelez chez Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure gratuite ainsi que de l'information sur le système de clôture que Daniel considère comme «le choix intelligent en matière de clôtures».



Daniel Wogler,
Wellesley



FERME FEBER

Red Star

Francis Beaulieu et Édith Lavoie

174, route 291 Sud
Saint-Hubert de RDL Qc G0L 3L0

**ÉLEVEUR DORSET PUR-SANG
Statut OR**

Évalué et supervisé.

Troupeau naturellement désaisonné.

264 jours d'intervalle entre les agnelages.

Moyenne des poids des agneaux 50-100 jours
supérieure à la moyenne Québec-Ontario.

Béliers de tous âges et femelles disponibles.

Réservez tôt!

418.497.2146

Simplifiez-vous la vie !



Brouette, distributrice d'aliments

Matériel d'élevage des pros.

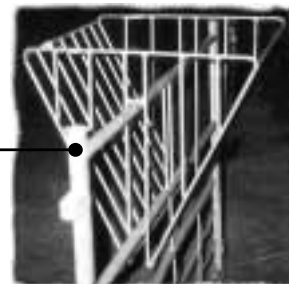


Ratelier case d'agnelage

Parc de contention

Selenium organique

Balance nouvelle version

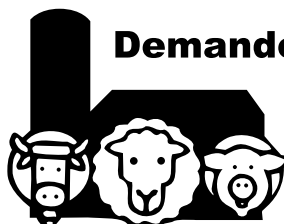


Demandez votre catalogue !

**1190-170, rue Principale
St-Agapit, Qc G0S 1Z0**

Sans frais : 1 866 888-5258

e-mail : mateleva@globetrotter.net



MATÉLEVAGE



Échographie et qualité de carcasse . . . un mariage d'avenir !

MIREILLE THÉRIAULT
B. SC. AGRONOMIE

Étudiante à la maîtrise et professionnelle de recherche
Groupe de recherche sur les ovins — Agriculture et Agroalimentaire Canada
Département des sciences animales — Université Laval

Avec l'avènement du paiement des carcasses en fonction de la qualité et par souci de répondre aux exigences des consommateurs, les producteurs ovins québécois doivent maintenant prendre en considération, plus que jamais, la qualité des carcasses qu'ils produisent. Dans cette optique, le développement d'un indice de sélection pour le caractère « qualité de carcasses » pourrait permettre d'estimer et de comparer la valeur génétique d'un animal pour ce caractère et ainsi faciliter la sélection des sujets reproducteurs les plus aptes à produire des agneaux de bonnes qualités bouchères. Pour y parvenir, on

doit d'abord se munir d'outils permettant d'évaluer, avec le plus de précision possible, l'aptitude d'un futur sujet reproducteur à produire des carcasses de qualité. À cet effet, l'appareil à ultrasons (échographie) semble être l'outil le mieux adapté et le plus pratique. Des recherches ont montré qu'en mesurant l'épaisseur de l'œil de longe et du gras de couverture par échographie sur un jeune agneau, il était possible d'estimer la qualité des carcasses de sa descendance. En Ontario, en Alberta et dans plusieurs pays du monde, les mesures du gras dorsal et de l'épaisseur de muscle sont déjà utilisées comme critères de sélection pour les sujets reproducteurs. Leurs objectifs : produire des agneaux de marché avec les meilleurs taux de croissance, des rendements en viande maigre supérieurs et, bien entendu, une déposition de gras de couverture la plus faible possible.

Les recherches concernant l'utilisation des ultrasons sont relativement peu nombreuses. Les sites de mesures et les paramètres utilisés varient d'une étude à l'autre et celles-ci arrivent souvent à des conclusions contradictoires quant à l'intérêt de la technique. De plus, avant d'introduire cette technologie au Québec, il est justifié de valider les résultats obtenus avec le type d'agneaux et de carcasses produits ici. En effet, l'élevage québécois possède plusieurs particularités qui lui sont propres et dont on doit tenir compte (croisement, croissance rapide, élevage aux grains, ...). C'est donc ce qui a poussé le Dr François Castonguay, chercheur à

Agriculture et Agroalimentaire Canada, et son équipe, le Groupe de Recherche sur les Ovins, à investiguer le potentiel d'utilisation des mesures à ultrasons. Une première étude avait pour objectif de déterminer si les données générées par l'échographe sont précises et permettent de bien estimer la composition des carcasses notamment les rendements en viande maigre et le pourcentage de gras des agneaux lourds. À partir de ces estimations, le ou les meilleurs sites ainsi que le moment idéal pour prendre ces mesures pourront être établis.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, et son équipe, le Groupe de Recherche sur les Ovins, à investiguer le potentiel d'utilisation des mesures à ultrasons. Une première étude avait pour objectif de déterminer si les données générées par l'échographe sont précises et permettent de bien estimer la composition des carcasses notamment les rendements en viande maigre et le pourcentage de gras des agneaux lourds. À partir de ces estimations, le ou les meilleurs sites ainsi que le moment idéal pour prendre ces mesures pourront être établis.

Le Projet...

La première phase d'expérimentation s'est déroulée pendant les mois d'avril à août 2002. Cent quarante-quatre agneaux de races Dorset et Suffolk (72 de chaque race, moitié mâles, moitié femelles), provenant de 9

fermes ovines québécoises, ont été sélectionnés et acheminés, à environ 65 jours d'âge, à la Station d'évaluation des agneaux commerciaux à St-Jean-de-Dieu.

Des pesées et des échographies d'épaisseurs de muscle et de gras de couverture ont été réalisées à chaque semaine. Différents sites de mesures ont été utilisés tout au long de l'expérience notamment entre les 12^e et 13^e côtes (mesure transversale), au site GR de la classification et au niveau des 3^e et 4^e lombaires (mesures transversale et longitudinale). En tout, près de 7 000 mesures ont été enregistrées à l'aide de l'appareil *Ultrascan50* appartenant à la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec.

Les agneaux ont été abattus à l'abattoir de Luceville. Les carcasses ont été pesées à chaud et à froid pour ensuite être classifiées. Elles ont été découpées en deux et une demicarcasse de chaque agneau a été expédiée au Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Lennoxville pour y être découpée en pièces primaires et commerciales puis disséquée (gras (sous-cutanée, intramusculaire et viscéral), muscle et os). Ainsi la composition exacte de chaque demicarcasse a pu être déterminée avec précision.

Des résultats encourageants...

Dans l'ensemble, les résultats obtenus au cours de la phase 1 sont favorablement comparables aux résultats retrouvés dans la littérature scientifique.

Précision des mesures d'ultrasons

Afin de déterminer la précision des mesures obtenues à l'aide de l'*Ultrascan50*, les mesures correspondantes à celles effectuées directement sur l'animal vivant ont été réalisées sur des images digitalisées de la carcasse. Ainsi, les relations, ou les corrélations (voir encadré page suivante), qui existent entre les variables mesurées à l'échographie et ces mêmes mesures prises directement sur la carcasse ont pu être établies.

Épaisseur de gras et de tissu total. Le GR mesuré par échographie juste avant l'abattage et celui mesuré avec la règle lors de la classification sont très fortement corrélés ($r = 0.89$).

L'évaluation du GR par ultrason permet donc de déterminer la valeur réelle de ce paramètre



Le coefficient de corrélation (r) entre deux variables donne une indication de la relation qui existe entre ces deux variables. Un coefficient de corrélation de 1 signifie qu'il existe une relation linéaire parfaite entre les deux variables. À l'opposé, plus le coefficient de corrélation est près de zéro, moins les deux variables sont liées. Cette statistique, en plus de l'analyse graphique de la relation, permet de déterminer si l'augmentation d'épaisseur de tissus mesurée à l'ultrason correspond à une augmentation réelle d'épaisseur au niveau de la carcasse. Si tel est le cas, la corrélation linéaire sera fortement positive (près de 1).

mesuré directement sur la carcasse. Il en est de même pour l'épaisseur de gras de couverture, entre les 12^e et 13^e côtes, qui est, elle aussi, liée à la mesure correspondante effectuée sur la carcasse ($r = 0.79$ à 0.84). Ces résultats nous indiquent que les mesures de gras réalisées sur l'animal vivant, à l'aide des ultrasons, permettent d'évaluer précisément l'épaisseur de gras de la carcasse aux différents sites de mesure.

Épaisseur et surface de l'œil de longe. La relation entre les épaisseurs de muscle prises sur l'animal vivant et sur la carcasse est moins évidente. Les corrélations varient de 0.33 à 0.45 entre les mesures à ultrasons et l'épaisseur de muscle mesurée sur la carcasse. Ces faibles corrélations peuvent être le fruit de modifications de la forme du muscle lors des manipulations de l'animal vivant et/ou de la carcasse; phénomène qui rend difficile l'obtention de valeur significative. Le lien entre la surface de l'œil de longe (mesurée sur la carcasse) et les mesures d'épaisseur du muscle (ultrason) est modéré ($r = 0.60-0.70$). Les mesures d'épaisseurs à la règle sur la carcasse démontrent, par ailleurs, un lien équivalent ou moindre avec la surface. Ceci implique que la prédiction de la surface du muscle basée sur des mesures d'épaisseur serait peu appropriée.

Prédiction de la composition de la carcasse

Les mesures prises dans les 24 à 48 heures précédant l'abattage ont donné d'excellents résultats au niveau de la prédiction de la composition. Comme on aurait pu s'y atten-

dre, la mesure du GR est bien corrélée avec le pourcentage de gras de la carcasse ($r=0.85$, carcasse et 0.84 , ultrasons). Ces deux mesures sont, cependant, reliées négativement avec le rendement en viande maigre (% muscle) ($r = -0.71$, carcasse et -0.68 , ultrasons). L'augmentation de l'épaisseur du gras de couverture, aux différents sites de mesures, correspond, elle aussi, à un accroissement de la proportion de gras ($r=0.80$ à 0.83) et à une diminution de celle de muscle ($r = -0.70$ à -0.74) contenu dans la carcasse. Ce n'est une surprise pour personne, plus le GR ou l'épaisseur de gras dorsal sont élevés, plus la carcasse contient de gras et plus le pourcentage de viande maigre diminue. Cette observation nous confirme donc que la mesure prise lors de la classification des carcasses d'agneaux lourds (GR), estime bien le niveau d'engraissement de ceux-ci. De plus, ce qui est particulièrement intéressant, c'est la démonstration qu'une simple mesure à ultrasons permet d'obtenir une précision équivalente à une mesure réalisée directement sur la carcasse pour prédire le contenu en gras.

La relation entre le pourcentage de muscle et les dimensions de l'œil de longe est beaucoup moins évidente ($r = -0.36$ à -0.39 pour les mesures d'épaisseur à ultrasons et $r = 0$ à 0.10 pour les mesures d'épaisseur et de surface sur la carcasse). Il semble que ces mesures (épaisseur et surface du muscle) soit, à elles seules, de peu d'intérêt pour estimer le développement musculaire. Par contre, l'ajout de cette donnée à celle sur l'épaisseur de gras pourrait apporter davantage d'informations sur la qualité des carcasses.

Maintenant, ce qui nous intéresse particulièrement, c'est de pouvoir déterminer la propension à l'engraissement excessif et le potentiel de croissance musculaire des agneaux avant que ceux-ci aient atteint le poids d'abattage cible. D'un point de vue pratique, il serait préférable de prendre les mesures d'ultrasons vers 100 jours d'âge, soit au moment où sont effectuées les pesées offi-

Tableau 1 – Corrélations entre les mesures à ultrasons réalisées à différents âges sur des agneaux vivants et la composition de leurs carcasses

Composition	Mesures	100	107	114	121	128
GRAS (%)	GR	0.51	0.46	0.54	0.53	0.64
	Ép. gras moy.	0.45	0.51	0.52	0.61	0.61
	Ép. muscle moy.	0.02	0.09	0.22	0.35	0.31
MUSCLE (%)	GR	-0.36	-0.34	-0.41	-0.38	-0.50
	Ép. gras moy.	-0.44	-0.51	-0.48	-0.52	-0.52
	Ép. muscle moy.	0.11	0.06	-0.06	-0.20	-0.20

cielles pour le programme d'évaluation génétique GENOVIS. Cependant, il est évident que, comme en font foi les corrélations présentées au **tableau 1**, plus la mesure est réalisée près de l'abattage des agneaux, plus celle-ci permet de prédire précisément la composition des carcasses. Par contre, comme il n'est pas avantageux de trop attendre avant d'effectuer la sélection des sujets reproducteurs, des mesures obtenus entre 115-120 jours pourraient apporter des informations pertinentes sur le potentiel de croissance des agneaux.

Les analyses des résultats de la phase 1 de ce projet ne sont pas encore terminées. Cependant, les résultats compilés jusqu'à maintenant laissent présager que les mesures à ultrasons sont suffisamment précises et pourraient être utilisées pour estimer la composition en gras de la carcasse des agneaux avant l'abattage. Elles pourraient également permettre de prédire le niveau d'engraissement qu'un animal atteindra au poids d'abattage, avant même qu'il ait atteint ce poids. L'utilité des mesures d'œil de longe reste cependant à démontrer. À cet effet, la deuxième phase d'expérimentation devrait nous apporter plus de précision sur le potentiel de la technique. La prise de données de cette phase vient tout juste de se terminer (avril à août 2003). Cent vingt-huit agneaux de type commercial, issus de mères 1/2 RV 1/2 DP et de pères SU et CD, ont été suivis à la nouvelle station d'évaluation des ovins à La Pocatière. Malgré le fait que les conclusions finales de cette vaste étude ne devraient être rendues disponibles qu'au printemps 2004, le CEPOQ, la SEMRPQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada ont déjà entamé des démarches pour évaluer la méthodologie de mesures par ultrasons dans des conditions commerciales, et ce, dès cet automne.



Producteurs participant au projet pilote Maedi visna en date du 1^{er} septembre 2003

Nom de l'éleveur	Ferme	Municipalité	Téléphone	race 1	statut accordé
BOUFFARD MARIE-FRANCE	AGRONOVIE	GRANBY	(450) 379-5298	Polypay / Rideau	
HOULE ANDREE	BERGERIE DE L'ESTRIE	COATCOOK	(819) 849-3221	Romanov	Argent
PERRON GUYLAINE	BERGERIE LAVALLÉE	ST-UBALDE	(418) 277-2175	Arcott-Rideau	Argent
JOBIN ERIC	BERGERIE PATRIOTE	ST-APOLLINAIRE	(418) 881-4066	Dorset	Argent
MIMEAULT MARC	BERGERIES MIMEAULT	ST-STANISLAS-DE-KOSTKA	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	LA POCATIERE	(418) 856-6322	Dorset	
IMHOF LUZIA	CLOCHE DES ALPES	STE-SOPHIE-D'HALIFAX	(819) 362-2531	Boolys	
BÉDARD DIANE	LA MOUTONNE...RIE	ST-VALÉRIEN DE MILTON	(450) 793-3129	Arcott-Canadien	
WHITE RACHEL	ENTR. LE MOUTON BLANC	LA POCATIERE	(418) 856-6627	Lacaune/East Fr.	
JACK GARY	FERME AMKI	QUEBEC	(418) 842-2637	Arcott-Rideau	Argent
LECLERC YVON	FERME ARC-EN-CIEL	WEEDON	(819) 877-3658	Romanov	Argent
BEAULIEU FRANCIS	FERME FEBER	ST-HUBERT-DE-RIV-DU-LOUP	(418) 497-2146	Dorset	Or
GILBERT JEAN MARC	FERME MJM GILBERT SENC	COOKSHIRE	(819) 875-5124	Finoise	Argent
LAURENS GERARD	FERME LAURENS	STE-CLOTHILDE-DE-HORTON	(819) 336-3681	Romanov	
GENDRON SOPHIE	FERME LENIQUE	ST-DENIS-DE-KAMOURASKA	(418) 498-3254	Polypay	
RIOUX SONIA	FERME RIDO	LA POCATIERE	(418) 856-5140	Arcott-Rideau	Argent
LAVOIE LISETTE	GRIPETTE'S HOUSE	ST-ANTOINE-ABBÉ	(450) 826-4901	Kathadin	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques.

Six autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 865-1200 ou anne.leboeuf@cepoq.com.



Complément
préagnelage

TRANS
OVI

Pour des agneaux
vigoureux et un taux de
mortalité plus bas

CO-OP

Consultez votre coopérative

Mesures ultrasons... des essais à la ferme dès cet automne

PAUL DEMERS

Étudiant à la maîtrise, Groupe de recherche sur les ovins,
Agriculture et Agroalimentaire Canada, Université Laval

Le CEPOQ en collaboration avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec et le Groupe de Recherche sur les Ovins mènera dès cet automne un projet de recherche portant sur l'amélioration génétique de la qualité de la carcasse chez les ovins de race paternelle pour la production d'agneaux lourds. * Ce projet constitue la première étape de l'implantation du programme de mesures de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal à la ferme. Des mesures ultrasons pour la déposition de muscle et de gras dorsal seront donc effectuées directement sur les fermes participantes pour recueillir des données qui serviront à définir les facteurs d'ajustement. Les paramètres propres à chaque agneau tels que l'âge, le poids, le sexe, la race, la taille de la portée ou l'âge de la mère ont une forte influence sur les données ultrasons et empêchent ainsi une comparaison valide des agneaux sur la base des mesures non ajustées. Les facteurs d'ajustement corrigent l'effet de ces différents paramètres.

Dans le projet, des mesures ultrasons pour la déposition de muscle et pour le gras dorsal seront effectuées sur des agneaux de race Suffolk, Hampshire et Arcott Canadien provenant de troupeaux participants au programme GenOvis. Les agneaux seront évalués à partir de l'âge de 80 jours et ce, jusqu'à 120 jours. Durant cette période, ils seront mesurés à trois ou quatre reprises. Les données recueillies serviront aux calculs des facteurs d'ajustement mais seront également transmises aux éleveurs qui participeront au projet. Plus de détails vous seront communiqués dès que le protocole final du projet sera établi. Pour obtenir plus de détails, contacter Germain Blouin (418-856-1200 ; germain.blouin@cepoq.com).

* Le conseil pour le développement de l'agriculture du Québec supporte financièrement ce projet.

**Pour un agneau de qualité
et une meilleure rentabilité
de votre entreprise**

RÉGIE

SANTÉ



GÉNÉTIQUE

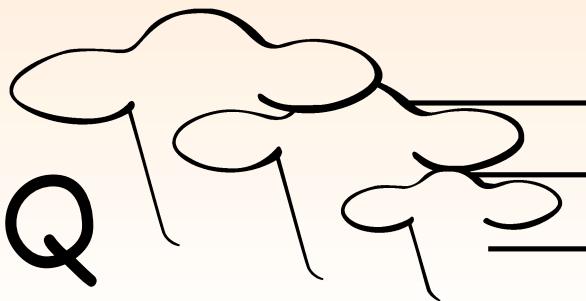
ALIMENTATION

**Faites l'essai du programme
pour agneau et brebis Purina.**

**Pour plus d'information concernant nos produits et services,
veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina.**

Info générale : (450) 676-8607
www.agribands.com

LA CHRONIQUE DE LA SEM RP Q



SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

RÉSULTATS D'EXPO QUÉBEC 2003

Félicitations à tous les gagnants lors de l'édition 2003 d'EXPO QUÉBEC.

AGNEAUX DE MARCHÉ	Réjean Girard
PAIRE DE FEMELLES	Réjean Girard
CHAMPION INTER-RACE	Gélinas F60N François Gélinas
CHAMPIONNE INTER-RACE	Riveraine 8M Bergerie La Riveraine

	GRAND CHAMPION	GRANDE CHAMPIONNE
BORDER CHEVIOT	Lone Pine 357M Susan & Steven Mastine	Au Domaine 26M Réjean Girard
BORDER LEICESTER	Highlanders Portos 15M Ferme Highlanders	Manasan 20M Lois & Robert Laberge
DORSET	Dorbert Deck 061M Robert Papineau	Leclair GM 84M Robert Leclair
HAMPSHIRE	Gélinas F 60N François Gélinas	Bell's Pride 5M Bergerie La Riveraine
NORTH COUNTRY CHEVIOT	Au Domaine Dixiline 45M Réjean Girard	Au Domaine Dixie 78M Réjean Girard
OXFORD	Gélinas R 55M Rémi Gélinas	Gélinas R 48M Rémi Gélinas
SUFFOLK	Southfork 518 Robert Girard	Riveraine 8M Bergerie La Riveraine

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Édith Lavoie
Présidente du comité de la station

Rimouski, le 28 mai 2003

Le Comité de la Société de Gestion de la Station d'Épreuve Ovine du Québec veut souligner la participation et la performance des éleveurs ayant testé des béliers à la station d'épreuve de Saint-Narcisse en 2002 et ce, pour chaque race présentée au cours de l'année.

La compilation des résultats a été attribuée de la façon suivante: 50 points pour les performances obtenues et 50 points pour la participation. Celle-ci tient compte du nombre de béliers présentés durant l'année ainsi que du nombre d'entrées à la station.

Des points sont attribués pour :

- 1) le gain moyen quotidien des béliers par rapport au gain moyen de la race;
- 2) l'indice global moyen de la ferme par rapport à l'indice global moyen de la race;
- 3) les catégories de certificats obtenus par la ferme (ex: Élite A, B et C).

Voici les gagnants au niveau des races testées :

RACE	GAGNANTS	ENDROIT
ARCOTT CANADIEN	BERGERIE CAROLOU	MONT-JOLI
ARCOTT RIDEAU	DOMINIC LEBRUN	SAINT-ADELME
CHAROLLAIS	BERGERIE GOULET ENR.	SAINT-AUGUSTIN (Lac Saint-Jean)
DORSET	FERME FEBER	SAINT-HUBERT
HAMPSHIRE	FERME LA BERGÈRE ENR.	SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI
POLYPAY	FERME DUBAIE DES SABLES INC.	SAINT-DONAT
SUFFOLK	FERME ROCLAIR S.E.N.C.	SAINT-VALÉRIEN

Note: Résultats compilés par Martin Rousseau du MAPAQ
Vérification effectuée par Bertrand Berger du MAPAQ.

L'identification électronique, synonyme d'efficacité et de rentabilité



MARIE-ÈVE TREMBLAY
agroéconomiste

Suite à la controverse soulevée par la maladie de la vache folle en Europe, des épidémies de fièvre aphteuse, aux cas de dioxines et, de certains cas de tremblante chez nous, débutaient des projets analysant les différents types d'identifiant en production ovine. Présente sur l'ensemble des sujets de race pure par le biais d'un tatouage, et abordant différents aspects lorsque utilisée à titre d'outil de régie, l'identification des ovins est l'une des prémisses à la traçabilité des sujets dans l'ensemble de la chaîne alimentaire. C'est en effet, ce que confirmera la loi sur la protection sanitaire des animaux et le règlement sur l'identification permanente des ovins, applicable à partir de janvier 2004.

Pour les producteurs ovins, cette nouvelle approche de l'industrie agricole québécoise vient corroborer leur désir d'obtenir la traçabilité de l'ensemble des ovins au Québec tel que mentionné et souligné lors des dernières assemblées générales annuelles.

Un élément d'importance afin de répondre, dans un premier temps, aux exigences des consommateurs de plus en plus soucieux de la qualité et de la salubrité des aliments qu'ils

consomment, mais surtout pour les producteurs. Afin de déterminer avec précision les impacts financiers globaux d'un tel système, des tests réalisés auprès d'entreprises participantes au projet pilote de l'IDP et d'intervenants ovins, ont été exécutés. Ces tests devaient nous aider à déterminer les temps et coûts de lecture des identifiants par le producteur et les intervenants de l'industrie, de même que les coûts d'achat des équipements de lecture. Parmi les identifiants utilisés, notons le bouton électronique et les codes barres, fidèles images de l'évolution constante des nouvelles technologies.

Votre temps, c'est de l'argent!

Lors de l'analyse technico-économique d'une entreprise, tous les yeux se tournent d'abord sur sa rentabilité économique, sur sa productivité par brebis et sur la productivité du capital. On néglige cependant, et à tort, le capital humain et la rémunération de ce dernier. Le temps investi par les producteurs à veiller à la régie du troupeau, à travailler les champs ou à commercialiser les animaux. Ce temps rapporte au secteur où il est imputé. Ainsi, un producteur effectuant une pesée hebdomadaire de l'ensemble des sujets à l'engraissement bénéficiera à la fois d'un fidèle portrait du troupeau et d'un meilleur suivi des gains de poids des agneaux. Les répercussions techniques et économiques de ce type de régie sont multiples : adaptation de l'alimentation, répartition des agneaux, sélection des sujets, etc. Elles viennent ainsi justifier le temps consacré à la manipulation, la lecture, la pesée des agneaux et la transcription des informations de régie.

La **figure 1** présente le temps moyen consacré à la manipulation, la lecture de l'identifiant, la pesée des agneaux et la transcription des informations. Obtenus lors de

d'atténuer la période d'adaptation du producteur à la gestion des différents types de tags, une période de plus de six mois sépare l'identification des troupeaux participants et les premiers tests.

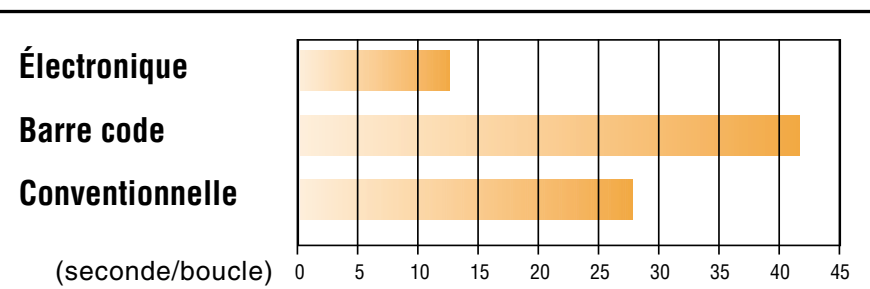
La boucle électronique déloge nettement les deux autres types d'identifiants en ce qui a trait au temps de lecture; le temps de manipulation étant le même pour tous. On justifie ce net écart par l'utilisation d'un lecteur électronique pouvant capter les boucles sur une distance maximale d'environ 30 cm et, d'autre part, le transfert informatique des poids et identifications de l'agneau. Il est toutefois bon de noter que certaines interférences liées à la présence de métal dans les bâtiments et près de la pesée peuvent réduire la distance de lecture; ce qui fût le cas lors des essais.

Fortement utilisé dans différents maillons de la chaîne alimentaire, tels les abattoirs et les épiceries, le code barre ne figure toutefois pas comme un choix judicieux pour les bergeries québécoises. Il accusait d'ailleurs un retard de près du triple du temps de lecture, lors des tests. L'adhésion de saletés à la surface de lecture du tag explique ce résultat. Pour ce qui est de la boucle conventionnelle, on justifie son temps élevé par la lecture et la transcription manuelle des informations. Une seconde transcription dans un système informatique ou autres supports est d'ailleurs à prévoir, ce qui amplifie son retard sur la boucle électronique.

Le **tableau 1** présente les temps de lecture et de gestion des informations de différentes strates d'entreprises. On suppose un productivité de 1.56 agneaux produit par brebis. Ainsi, pour une pesée hebdomadaire de l'ensemble des agneaux en production, une entreprise de 300 brebis doit investir entre 4.3 et 8.8 heures, selon le type de tag utilisé. Cette donnée prend de l'importance lorsqu'on la compare aux aptitudes des producteurs à la saisie et à la gestion technico-économique (Projet gestion, 2001). Il en ressort que pour un troupeau moyen (340 brebis), un intervalle de 2 à 3 heures pouvait être affecté aux activités cléricales. Avec les boucles électroniques, moins de deux heures par semaine sont

affectées à la saisie des données et à la manipulation des ovins; donnant ainsi au producteur davantage de temps pour la gestion et l'analyse des informations.

Figure 1 Temps moyen consacré à la manipulation des agneaux, la lecture de l'identifiant et la transcription des informations



tests effectués en juillet 2003 chez un participant du projet, ces résultats donnent un portrait représentatif des conditions d'élevage des troupeaux québécois. En effet, afin

Du point de vue économique, l'écart de temps de lecture à la ferme et de gestion des informations entre les boucles conventionnelles et électroniques, permet à une entreprise effectuant quatre pesées par agneau et ce, avec le support d'une seconde personne, d'économiser plus de 0.40\$ par agneau, tel que le démontre le **tableau 2**. Ce montant est d'ailleurs accru lorsque plus de quatre lectures sont effectuées dans la vie de l'animal.

La lecture des identifiants en bergerie et la transcription des informations sont les aspects ayant le plus d'impact sur l'horaire du producteur. Ce sont toutefois les frais des intervenants transigeant les ovins qui sont les plus visibles pour les producteurs. Des tests ont d'ailleurs été effectués aux encans de la ferme à St-Hyacinthe afin d'évaluer la faisabilité d'utilisation de l'un ou des autres types

d'identifiants. Ces tests nous ont permis de connaître l'état d'esprit des représentants concernant l'identification permanente des ovins de même que leur orientation pour l'année à venir. Actuellement munis de lecteurs électroniques adaptés au secteur bovin, ils sont conscients de l'importance de la traçabilité dans l'industrie agroalimentaire. Ils ne sont toutefois pas intéressés à lire des boucles visuelles. L'option d'un frais supplémentaire à la lecture a été soulevé mais demeure sans issue, même à prix fort.

Les équipements

Un bon système d'identification doit, tel que présenté ultérieurement, combiner qualité d'identifiant et économie de temps lors de la lecture de ces derniers. Le choix du système dépend ainsi des outils de lecture/pesée

disponibles sur le marché auprès des intervenants ovins, de même que leur coût. Avec la boucle conventionnelle, une bonne balance, un crayon et du papier seront requis. Dans le cas des boucles électroniques et des barres code, plusieurs possibilités et types d'équipements sont offerts, bien qu'il est toujours possible de lire l'identifiant visuel sans eux. Parmi ceux-ci, mentionnons un type de lecteur électronique « type calculatrice », d'une valeur de 50\$, permettant la lecture du tag à distance, mais nécessitant la transcription des informations lues. Le bâton électronique est une autre possibilité, d'une valeur de 800 \$. Il permet la lecture, la rétention des informations, la corrélation de ces dernières avec celles obtenues de la balance électronique, et le transfert dans un système informatique. Il est pertinent de noter que pour bénéficier d'un maximum d'économies de temps lors de la pesée des agneaux, le producteur devrait se munir d'une balance et d'un lecteur électronique.

Tableau 1 : Temps de manipulation, de lecture, de transcription et de gestion des informations des différents types d'identifiants.

	Manipulation lecture transcription (secondes/tête)	Gestion de l'information (secondes/tête)	Nombre de brebis		
			100	300 (heures)	600
Électronique	13.06	20	1.4	4.3	8.6
Barre code	41.18	20	2.7	8.0	15.9
Conventionnelle	27.65	40	2.9	8.8	17.6

Tableau 2 : Coût de manipulation, de lecture, de transcription et de gestion des informations des différents types d'identifiants.

	Manipulation lecture transcription (secondes/tête)	Gestion de l'information (secondes/tête)	Nombre de brebis		
			100	300 (\$)	600
Électronique	13.06	20	59,91 \$	179,73 \$	359,45 \$
Barre code	41.18	20	164,41 \$	493,24 \$	986,48 \$
Conventionnelle	27.65	40	125,50 \$	376,51 \$	753,03 \$

* Productivité établie à 1.6 agneaux produits par brebis.

Tableau 3 : Coût d'acquisition des équipements de pesée et de lecture

D G	Boucle conventionnelle <i>Boucle visuelle</i> A	Barre code <i>Boucle visuelle</i> B	Boucle électronique <i>Boucle visuelle</i> C	Écart C-A
Balance	425 \$	2 000 \$ 3 500 \$	2 000 \$ 3 500 \$	3 075 \$
Lecteur	0 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Coût total	425 \$	3 000 \$ 4 500 \$	3 000 \$ 4 500 \$	4 075 \$

Le **tableau 3** présente des coûts potentiels d'acquisition des différents types d'équipements de lecture et de pesée des ovins. Ayant un prix variant entre 3000\$ et 4500\$, les équipements de lecture électronique représentent un achat d'importance pour une entreprise ovine. Un investissement que l'on pourra amortir sur une période de 5 à 10 ans compte tenu de ses composantes électroniques et de sa constitution prévue pour les activités agricoles.

Le **tableau 4** tient compte de l'implication du programme de stabilisation des revenus agricoles dans la décision d'acquisition d'outils de lecture/pesée électroniques. Le modèle de 1988 inclus au bilan, une balance conventionnelle d'une durée de vie économique de 16 ans. L'acquisition du matériel électronique, en envisageant l'option la plus dispendieuse, accroît le bilan de 4075\$. Une entreprise devra donc supporter un amortissement supplémentaire variant de 582\$/an à 815\$/an selon qu'elle choisisse une période d'amortissement de 7 ou 5 années. Lorsque imputé au modèle ovin, et associé à la couverture gouvernementale actuelle du programme ASRA, le montant d'amortissement supplémentaire attribué à l'achat d'une balance et d'un lecteur électronique varie entre 194\$ et 272\$ par année. Soit une économie de temps de lecture d'environ 200 agneaux.

Il est important de souligner que la participation du programme ASRA représente, bon an mal an, environ 40% des revenus des entreprises ovines. L'implantation d'un système d'identification électronique des

Tableau 4 : Détail de l'amortissement des équipements de pesée et de lecture

Coût d'achat balance électronique	4 500 \$	
- Balance conventionnelle (tel que présenté au modèle ovin*)	425 \$	
Solde du coût d'acquisition de la balance électronique	4 075 \$	
<i>Période d'amortissement présentée à titre indicatif</i>		
- Outils électroniques	5 ans	
- Outils agricoles	10 ans	
Durée d'amortissement	5 ans	7 ans
Amortissement annuel supplémentaire	815 \$/an	582 \$/an
Couverture du programme ASRAC (2/3)	543 \$/an	388 \$/an
Solde d'amortissement assumé par l'entreprise	272 \$/an	194 \$/an

* Modèle du coût de production ovin 1988

ovins vise, en plus d'accroître le suivi et la salubrité du produit, l'amélioration de l'efficacité du secteur et ainsi permettre, à moyen terme, de diminuer ce ratio.

L'améliorer en temps et en argent!

L'économie de temps réalisée lors de la pesée est certes une manière d'autofinancer l'équipement et les boucles. C'est pourquoi l'amélioration du suivi des ovins s'avère être un argument de taille pour l'implantation d'un système d'identification électronique. C'est aussi ce que démontre le calcul des charges supplémentaires occasionnées par un prolongement de la durée d'élevage des agneaux et ce, au-delà de leur optimum de gain de poids quotidien.

Un suivi hebdomadaire des gains de poids des ovins permet au producteur de sélectionner les sujets prêts à l'abattage de façon juste et précise. Il pourra, par le fait même, retracer et sélectionner ceux dont les gains de poids quotidiens sont supérieurs à la moyenne et ainsi améliorer progressivement le troupeau.

Tableau 5 : Détermination des coûts journaliers d'élevage d'une entreprise spécialisée dans l'agneau lourd

70% d'agneaux lourds	<i>Initial</i> Frais /brebis 65j-100j-135j (\$/brebis)	<i>Variation +5 jours</i> Frais /brebis 70j-105j-140j (\$/brebis)	Écart 5 jours (\$/brebis)	Écart par jour (\$/brebis)
Frais variables <small>(alimentation, vétérinaires, mise en marché, etc.)</small>	160,22	161,46		
Frais fixes <small>(bâtiments, électricité, etc.)</small>	113,38	114,09		
Total	273,6	275,55	1,95	0,39

Tableau 6 : Détermination des coûts journaliers d'élevage d'une entreprise spécialisée dans l'agneau de lait

80% d'agneaux de lait	<i>Initial</i> Frais /brebis 65j-100j-135j (\$/brebis)	<i>Variation +5 jours</i> Frais /brebis 70j-105j-140j (\$/brebis)	Écart 5 jours (\$/brebis)	Écart par jour (\$/brebis)
Frais variables <small>(alimentation, vétérinaires, mise en marché, etc.)</small>	142,98	143,72		
Frais fixes <small>(bâtiments, électricité, etc.)</small>	103,65	104,03		
Total	246,63	247,75	1,12	0,224

Les tableaux 5 et 6 détaillent les frais supplémentaires supportés par 2 types d'entreprises spécialisées dans l'agneau de lait et l'autre l'agneau lourd. Une productivité théorique de 1.6 agneau/brebis a été établie dans le postulat initial de même que des durées d'élevage de 65 jours, 100 jours et 135 jours respectivement pour les agneaux de lait (60 lb), légers (80 lb) et lourds (100 lb). Cinq jours ont par la suite été ajoutés à la durée d'élevage de chacune des catégories afin de calculer l'impact économique sur les entreprises. Le tableau 5, où 70% de la production s'effectue en agneaux lourds, présente des coûts journaliers d'élevage de 0.40\$/brebis. Lorsque la production se concentre dans l'agneau de lait, soit 20% d'agneau lourd, les coûts sont de 0.42\$/brebis. Ainsi, pour un élevage de 300 brebis, l'économie de 5 jours d'élevage pour chaque catégorie d'élevage représente 603\$.



Arcott Rideau

Sujet pure sang
Hybrides Dorset/Rideau

Ferme Amki Enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec G2B 3W4
Tél. : (418) 842-2637
Télé. : (418) 842-0423
fermeamki@sympatico.ca

Exempt Maedi-Visna
Genovis

Reproducteurs disponibles
en tout temps



Bergerie de l'Estrie
Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - Genovis
Maedi visna - Statut argent
F1 Dorset / Romanov

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des mugnets
Coaticook, Qc J1A 3A9
Tél. : (819) 849-3221
Fax : (819) 849-0475
froux1@videotron.ca

Le **tableau 5** présente l'économie réalisée par une entreprise spécialisée dans les agneaux de lait et celle d'une production d'agneaux lourds. Il en ressort que pour une économie de 5 jours d'élevage pour chacun des types d'agneaux, soit lait, léger et lourd, une entreprise spécialisée dans la production d'agneaux lourds peut économiser 0.402\$/brebis. Ainsi, un troupeau de 300 brebis pourrait économiser 120\$ par année. Ces informations tiennent essentiellement compte des charges variables et fixes et non des revenus de l'entreprise. Chaque entreprise doit juger individuellement le potentiel de ses agneaux d'élevage, de leur optimum de gain quotidiennement et du nombre de jours d'élevage permettant à l'entreprise de générer une marge positive. Ainsi, dans le contexte actuel, une entreprise jouissant de frais variables (alimentation, vétérinaires, mise en marché, etc.) et d'un niveau d'endettement relativement faible, bénéficiera d'une plus grande marge de manœuvre en ce qui a trait à la durée d'élevage des agneaux. Ceci permettant ainsi d'accroître cette durée pour obtenir un meilleur prix pour un sujet de poids plus élevé.

L'implantation du système de classification des agneaux lourds et celle prochaine de l'agence de vente viendront nécessairement répondre à ces préoccupations quotidiennes de calculs de marge, de gestion d'espace dans les bergeries et de révision des rations alimentaires. Depuis maintenant deux ans, les producteurs bénéficient du système de classification des agneaux lourds et il se dessine actuellement une tendance sur le plan de la conformation et du poids des carcasses produites. Un standard qui guide les producteurs ovins sur le poids et la qualité des carcasses à produire. L'avènement de l'agence de vente vient pallier à l'incertitude du prix de vente des sujets. Un producteur aura la possibilité de connaître pour une période déterminée le prix de vente des sujets ce qui lui évitera les calculs répétitifs de marge et donc plus de temps pour les ovins.

L'identification électronique des ovins n'est pas une fin en soi mais bien un moyen pour les producteurs d'améliorer leur productivité tout en prenant conscience de l'inquiétude des consommateurs envers leur alimentation. La production ovine bénéficie actuellement d'une bonne image envers ce public et l'ensemble des initiatives de la Fédération tant au niveau de la traçabilité et de l'environnement tend à la conserver. Voyons à ce que cela se perpétue.

Nos produits régionaux à l'honneur lors des portes ouvertes !



Plus de 15 000 visiteurs à Longueuil sous le grand chapiteau de l'UPA.

Les portes ouvertes du 7 septembre dernier furent un immense succès auprès des petits comme des grands. Nous remercions tous les producteurs qui ont contribué à la valorisation de notre produit en accueillant le grand public dans leur ferme respective ou ailleurs. L'agneau du Québec a été mis à l'honneur lors de cette journée festive et les commentaires de tous sont des plus encourageants quant à la reconnaissance du label agneau frais du Québec. La Fédération tient à remercier le producteur Mario Labrecque pour sa présence et son implication pour la dégustation au kiosque d'information de la Fédération sous l'immense chapiteau de l'UPA à Longueuil.



Des visiteurs heureux et plus nombreux que prévu : 105 000 visiteurs sur l'ensemble des fermes du Québec.

Théâtre, animation mais surtout dégustation de produits régionaux. Voici quelques images qui vous permettront d'y jeter un petit coup d'œil.



Dégustation de produits d'agneau au kiosque de la Fédération. En premier plan, le producteur Mario Labrecque.

Escale à la Ferme Diopaq senc

ÉDITH NORMANDEAU

Mercredi 30 juillet 2003

Située dans la région de la Côte du Sud, la ferme *DIOPAQ senc* de Daniel Dion et de Lisane Paquette prend racine sur 6 acres de terre dans le village de Saint-Philippe de Néri. M. Dion, co-proprétaire du lieu est un jeune producteur, mais son implication dans le milieu ovin est telle qu'on le remarque à plusieurs niveaux. On peut le voir à titre de secrétaire-propagandiste pour la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec et au CEPOQ à titre de consultant en génétique et insémination artificielle.

Depuis 2000, année d'acquisition de la ferme, Lisane Paquette et Daniel Dion, ont remplacé graduellement les brebis croisées par des sujets de race pure Arcott Rideau. Actuellement, leur troupeau de 250 brebis, dont 100 de race pures et 150 croisées, est encore très jeune. Les années à venir seront celles de la stabilisation mais aussi d'une amélioration de la productivité. Ferme parti-



Préparation pour la pesée.



Ferme DIOPAQ de Daniel Dion et Lisane Paquette

cipante au projet pilote sur l'identification permanente depuis janvier 2003, son propriétaire a bien voulu répondre à quelques questions concernant sa participation au projet pilote sur l'identification permanente.

À propos de l'efficacité des identifiants, M. Dion me répond que les résultats des derniers mois sont meilleurs qu'il l'aurait cru. D'après lui : « ... les boucles se posent très bien sur les sujets adultes et aussi sur les agneaux naissants » il ajoute aussi qu'il n'y a presque pas de perte de boucles, un des points importants de ce projet pilote.

Guy Laquerre (agronome) et Marie-Ève Tremblay (agroéconomiste) de la Fédération se sont déplacés chez lui afin d'observer, de noter les temps de pesée et d'évaluer les manipulations à faire avec le matériel associé aux différentes boucles. Plusieurs temps de pesée ont été observés pour le même troupeau avec la balance traditionnelle et avec la balance électronique.

Les 27 producteurs ayant collaboré au projet pilote devaient faire mention, selon le type de boucles d'identification utilisées, des cas d'infection, de la difficulté de lecture, des boucles brisées ou perdues, de la lisibilité du formulaire de déclaration ou tout simplement du mauvais fonctionnement du matériel utilisé pour la pose des boucles. Des détails qui semblent anodins mais qui font toute la différence pour un producteur au quotidien.

M. Dion nous a aussi fait la remarque que la boucle électronique lui per-

mettait de suivre d'une façon très précise l'évolution de son troupeau de semaine en semaine. Le lecteur électronique a la capacité de lire automatiquement la différence de poids d'une pesée à l'autre, ce qui représente une économie de temps de travail et de calcul pour le producteur. Se sentant concerné par ce projet, il mentionne qu'il est important d'analyser tous les résultats de ce



De g. à d., Daniel Dion, producteur et Guy Laquerre, responsable du dossier sur l'identification permanente et la traçabilité des ovins pour la Fédération.

projet pilote car ils nous permettent de voir si les boucles fonctionnent bien mais surtout de savoir si le système est adapté à la production ovine et à la régie de troupeau.

Pour Daniel Dion, fortement impliqué dans le milieu, l'avenir de la production ovine au Québec semble bonne et des plus positive, mais beaucoup de travail reste encore à faire pour organiser ce qu'il appelle fièrement « notre production ».

Parce que l'achat de brebis de qualité demeure le meilleur investissement pour votre entreprise...

Groupe **AgrOvin** Senc.

Races pures Arcott Rideau et Romanov

Hybrides Dorset x Romanov

Bergeries situées à
Saint-Robert de Sorel et Bécancour

Pour informations, contactez Louis :
450-922-1878
groupeagrovin@hotmail.com

OVIN QUÉBEC

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Coordination **Édith Normandeau**

Collaboration **Germain Blouin • Sylvie Boutin • Johanne Cameron • Langis Croft • Paul Demers • Ndeye Marie Diallo • Daniel Dion • Francis Goulet • Guy Laquerre • Édith Lavoie • Anne Leboeuf • Nicole Mimeault • Frédérick Poliquin • Jean-François Samray • Mireille Thériault • Marie-Ève Tremblay • Marie Vachon**

Production **Compographe** (Châteauguay)

Tout commentaire peut être adressé à la FPAMQ :

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone 450.679.0530

Télécopieur 450.674.4415

Courriel jfsamray@upa.qc.ca

Site Internet www.agneauquebec.com

Numéro de convention : 04692624-99
de la Poste publication

Sondage

Vous avez récemment reçu un sondage sur l'utilisation des cours d'exercice en production ovine. **Il est important que vous répondez à ce sondage** car il servira à réaliser un guide de bonnes pratiques agroenvironnementales qui répondra aux besoins de la production. Avec l'entrée en vigueur du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA), il est devenu impératif pour les producteurs ovins d'avoir à leur disposition un guide de bonnes pratiques agroenvironnementales pour être en mesure de continuer à entreposer le fumier en amas au champ et à utiliser des cours d'exercice.

Merci à tous les producteurs ayant déjà répondu au sondage. La collaboration de tous est grandement appréciée.

La tournée / septembre 2003

La tournée d'information provinciale de la Fédération se tiendra du 15 septembre au 29 septembre 2003. Cette tournée se fera en présence d'un responsable ATQ afin de présenter l'organisme et la mise en place de la traçabilité. Voir le Courrier envoyé par la FPAMQ.

Nous y aborderons les sujets suivants :

1. Agence de vente et état des négociations
2. Finances de la Fédération et prélevé spécial voté lors de l'AGA 2002
3. Identification permanente et traçabilité
4. Environnement

Au plaisir de vous y rencontrer !



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC